

RÉPUBLIQUE DU MALI
MISSION SOCIO-ÉCONOMIQUE 1956-1958



ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DELTA CENTRAL NIGÉRIEN



I^{er} FASCICULE

RÉSULTATS SOMMAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

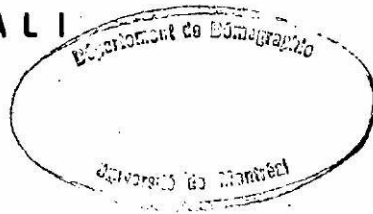
MINISTÈRE DE LA
COOPÉRATION

I. N. S. E. E.
SERVICE DE COOPÉRATION

1000

✓

REPUBLIQUE DU MALI



MISSION SOCIO-ECONOMIQUE DU SOUDAN

1956 - 1958

ETUDE DEMOGRAPHIQUE
DU
DELTA VIF DU NIGER

SOMMAIRE

	Pages
PRESENTATION DE L'ETUDE	5
Le Delta Central du Niger	5
L'Office du Niger	6
La Mission Socio-Economique du Soudan	6
Délimitation de la zone étudiée	8
LES RESULTATS	9
Structure de la population	9
Population totale recensée	9
Densité de population	10
Répartition ethnique	10
Composition par sexe et âge	12
Situation matrimoniale	17
Mobilité conjugale	19
Consanguinité	20
Professions exercées	20
Activités secondaires	25
Connaissance de la langue française	26
Migrations temporaires	27
Emigration temporaires et professions	29
Durée de l'absence	29
Personnes de passage	29
Durée de la présence	30
Comparaison entre l'émigration et l'immigration temporaire	30
Balance à l'intérieur de la zone	30
Comparaison par profession	31
MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION	32
Natalité	32
Mortalité générale globale	32
Taux d'accroissement naturel	33
Taux de Mortalité infantile	34
Taux de mortalité par âge	35
Table de survie	35
Fécondité des femmes	37
Fécondité totale	37
Fécondité actuelle	38
Fécondité par âge	39
Taux de fécondité cumulés	41
Taux brut de reproduction	41
Taux net de reproduction	42
DONNEES COLLECTIVES	42
Familles	42
Chefs de famille	42
Âge des chefs de famille	44
Ménages	44
Taille	44
Structure	45
Nombre d'enfants	45

**MISSION SOCIO ECONOMIQUE DU SOUDAN
ENQUETE DEMOGRAPHIQUE PAR SONDAGE
DANS LE DELTA CENTRAL DU NIGER**

PRESENTATION DE L'ETUDE

x2

LE DELTA CENTRAL DU NIGER

Le Delta Central du Niger commence à l'est de Macina à 400 km environ de Bamako, sa limite nord est approximativement le Lac Débo situé à un peu plus de 200 km au nord-est de Macina.

Trois cours d'eau en constituent l'ossature, le Niger lui-même, le Bani son affluent le plus important qui le rejoint à Mopti et le marigot du Diaka défluent qui part de Diafarabé pour rejoindre le Lac Débo.

Lors de la crue annuelle qui atteint son maximum en octobre, toute cette zone devient une véritable mer intérieure parsemée d'îlots, importants entre Niger et Bani, très petits au nord-ouest du Niger. C'est là ainsi que sur les franges de la zone d'inondation que vivent les populations faisant l'objet de la présente étude.

A la décrue toute la région s'assèche progressivement en faisant apparaître de vastes herbages, tandis que l'eau se rassemble en un labyrinthe de marigots extrêmement poissonneux.

La vie du fleuve conditionne donc l'activité économique de la région :

- cultures inondées (principalement du riz)
- pêche
- élevage.

En dépit des difficultés dues précisément à la nature du terrain, une population relativement nombreuse se presse sur ces quelques points habitables en toute saison et est parvenue à un bon équilibre entre les différentes activités dont certaines comme la pêche, sont fort rémunératrices. Elle est ouverte au progrès comme le prouvent l'adoption de la charrue attelée, par une très forte

proportion des cultivateurs et l'achat, de plus en plus répandu, de moteurs hors-bord par les pêcheurs.

L'OFFICE DU NIGER

A l'ouest du Delta Central s'étend une zone sèche et aride, dans l'ensemble très peu peuplée.

C'est pourtant là que coulait autrefois le Niger supérieur qui se dirigeait alors vers le Sahara. Les vestiges de l'ancien système hydrographique y subsistent : c'est ce qu'on appelle le Delta mort.

Créé en 1932 l'Office du Niger a entrepris de remettre en eau ce système au moyen de travaux considérables en vue de la production de riz et de coton.

Des casiers irrigués ont ainsi été créés, dont les principaux sont à Kokry-Kolongotomo et à Niono-Molodo. La main-d'oeuvre nécessaire a été obtenue par la création de villages peuplés de colons africains installés par l'Office et travaillant sous son contrôle. En 1956, le nombre total des colons (y compris leur famille) s'élevait à 30.000 environ.

LA MISSION SOCIO-ECONOMIQUE DU SOUDAN

Le but de la Mission Socio-Economique du Soudan qui a travaillé dans la région d'octobre 1956 à avril 1958, était de comparer le niveau de vie des colons de l'Office du Niger à celui des paysans africains travaillant de façon indépendante et à peu près traditionnelle dans le Delta Central.

Outre la présente enquête démographique, des études ont été faites, portant sur l'agriculture, la pêche, l'habitat, les budgets et l'alimentation.

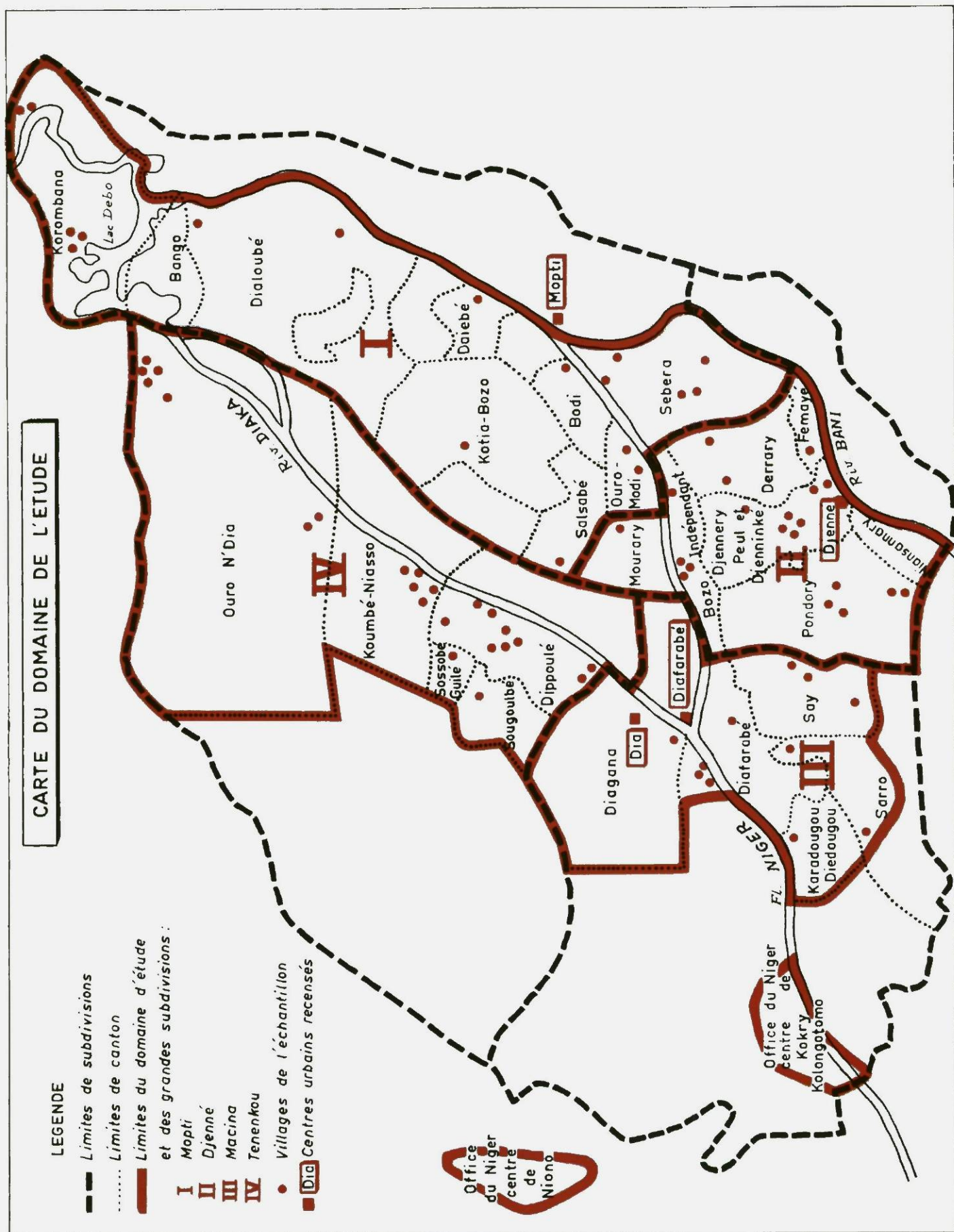
Le tableau ci-dessous indique la période au cours de laquelle se sont déroulées les opérations de l'enquête démographique, comparée au calendrier des activités de la région.

Années	1957												1958		
Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Pêche	← Pêche peu abondante →			← Grande Pêche →									← Pêche moyenne →		
Riziculture	← Fin de récolte →	← Labours →				← Semis →							← Récolte →		← Labours →
Conditions hydrologiques	Décrue		Basses eaux			Crue		Hautes eaux				Décrue			
Enquête démographique	Enquête démographique seule						Enquêtes démographique, nutrition, budgets et enquête agricole.								

CARTE DU DOMAINE DE L'ETUDE

LEGENDE

- Limites de subdivisions
- Limites de canton
- Limites du domaine d'étude et des grandes subdivisions :
- I Mopti
- II Djenné
- III Macina
- IV Tenenkou
- Villages de l'échantillon
- Dia Centres urbains recensés



DELIMITATION DE LA ZONE ETUDIEE

A l'est, l'inondation ne dépasse pratiquement pas l'ensemble Niger-Bani, qui a donc été pris comme limite avec deux exceptions : une petite région dans l'extrême nord et surtout la ville de Mopti, métropole commerciale, (en particulier en ce qui concerne l'écoulement du poisson) et qu'il est impossible de séparer du Delta Central.

Au nord, la zone d'enquête s'étend un peu au-delà du Lac Débo.

Au sud et à l'ouest, on s'est efforcé de suivre la limite des zones où l'on se livre à la riziculture inondée.

La zone étudiée ne correspond donc pas exactement à des circonscriptions administratives, existant à l'époque de l'enquête.

Elle comprend :

- Dans le cercle de Mopti :

la plus grande partie de la Subdivision de Mopti , 6.700 km²

la plus grande partie de la Subdivision de Djenné, 2,600 km²

soit : 9.300 km² dans le cercle de Mopti.

- Dans le cercle de Macina :

une partie de la Subdivision de Macina 2.900 km²

la plus grande partie de la Subdivision de Ténenkou 5.900 km²

soit : 8.800 km² dans le cercle de Macina.

L'ensemble de la zone enquêtée couvre donc 18.100 km².

Sur ce total 13.100 km² sont situés au nord du Niger
5.000 km² au sud du Niger.

Les derniers dénombrements administratifs donnaient, pour cette zone, un total de 190.000 habitants environ.

Méthode d'étude

L'ensemble de la zone a été étudié en utilisant la méthode des sondages aléatoires :

On a étudié au 1/5^e trois centres importants :

Mopti (11.000 habitants environ)

Djenné (6.000 habitants environ)

Diagarabé (4.000 habitants environ).

Le reste de la zone a été étudié au 1/10^e. La méthode utilisée est exposée dans le compte-rendu d'exécution. Dans l'ensemble 78 villages ont été recensés entièrement ou partiellement.

LES RESULTATS

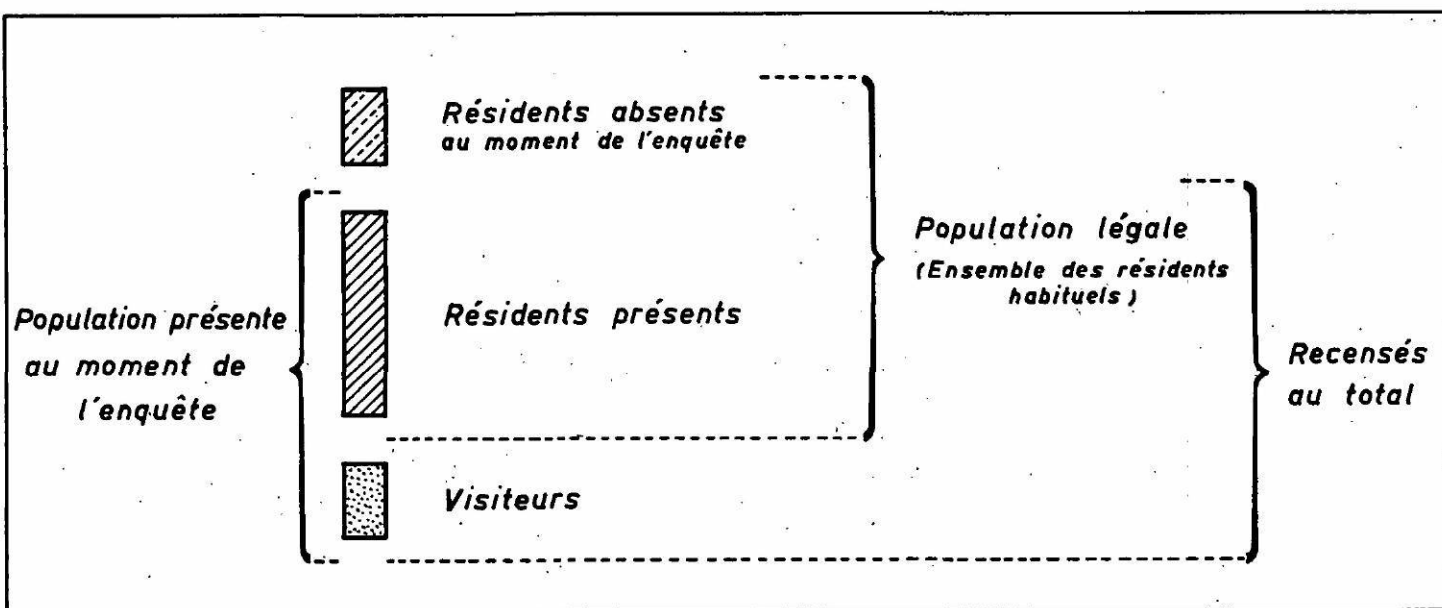
12

STRUCTURE DE LA POPULATION

L'étude de la population des villages étudiés s'est faite selon deux critères:

- Résidence habituelle
- Présence au lieu de l'enquête.

Il en résulte que les personnes recensées se répartissent en trois catégories: résidents absents, résidents présents, visiteurs.



Les principaux résultats sont donnés par rapport à la population légale.

Tous les chiffres donnés ci-après ont été obtenus en multipliant les données obtenues dans les villages étudiés par l'inverse de la fraction de sondage.

POPULATION TOTALE RECENSEE

L'évaluation ainsi obtenue pour l'ensemble de la zone d'enquête est la suivante :

- 197.260 Résidents présents
- 21.070 Résidents absents au moment de l'enquête
- 16.965 Etrangers de passage au moment de l'enquête
(chiffre probablement sous-évalué)

soit une population légale (a+b) de 218.330 personnes et une population présente de 214.225 personnes.

Par rapport aux derniers chiffres administratifs on trouve un excédent de 13% environ.

Cet excédent est plus élevé dans les centres considérés comme urbains (23%) et où se produit une forte immigration, que dans les régions rurales (11%).

DENSITE DE POPULATION

Dans l'ensemble de la zone, on compte environ 12 habitants au km², ce qui est nettement supérieur à la moyenne du Mali, même si l'on ne tient pas compte des régions sahariennes.

Cette population est d'ailleurs inégalement répartie :

Par subdivision				Par région
Mopti	:	10	habitants environ au km ²	
Djenné	:	24	" " "	Nord du Niger : 9 habitants au km ² .
Macina	:	12	" " "	Sud du Niger : 19 " "
Ténenkou	:	9	" " "	

Les différences entre les régions sont liées aux problèmes de l'habitat. Une grande partie de la plaine située au nord du Niger (Dialloubé, Kotia - Bozo et Bango) n'est habitée que de façon temporaire lors des basses eaux par des nomades ou semi-nomades, pêcheurs ou éleveurs. Les villages des cultivateurs sont situés trop loin pour qu'ils viennent s'y livrer à la riziculture qui y serait sans doute très rentable en de nombreux points, éventuellement avec certains aménagements. D'autre part ces cultivateurs disposent souvent déjà de plus de terres cultivables qu'il ne leur en faut. Par rapport à ses ressources potentielles, cette région apparaît donc comme sous-peuplée, alors que les rares terres exondées en toutes saisons portent un véritable entassement de population.

REPARTITION ETHNIQUE

De nombreuses invasions se sont succédées dans la zone étudiée dont la composition ethnique est assez variée.

Au Nord du Niger, la famille Peule domine; jusqu'à une date assez récente sa structure était restée féodale.

Les **Peuls** proprement dits étaient traditionnellement des éleveurs.

L'artisanat était réservé à des **castes peules** considérées comme inférieures.

Les **RimaTbés** étaient des serfs cultivateurs, descendants de captifs. Ils travaillaient la terre pour le compte de leurs maîtres Peuls dont ils parlent la langue, bien que d'origines ethniques très diverses.

Au Sud du Niger prédominent par contre des populations dont les langues appartiennent au groupe Mandingue :

les **Markas** ou **Sarakolles** et les **Bambaras**. Ce sont essentiellement des cultivateurs.

De langue mandingue également, les **Bozos** sont répartis dans toute la zone, le long des cours d'eau, ce sont des pêcheurs semi-nomades et des transporteurs fluviaux. Ils partagent un quasi-monopole sur les eaux avec les **Somonos**, d'origine **Bambara**.

Signalons enfin la présence dans le Nord du pays de **Sahariens** - quelques **Touaregs** et surtout leurs captifs : les **Bellahs**.

On voit qu'il existe une spécialisation des activités à caractère économique suivant l'origine :

Elevage réservé aux **Peuls**

Agriculture exercée surtout par les **Rimaïbés**, **Bambaras** et **Markas**

Pêche réservée aux **Bozos** et **Somonos**.

La distinction n'est pas toujours aussi rigoureuse : une partie des **Bozos** sont devenus cultivateurs et ne se distinguent pratiquement plus de leurs voisins **Bambaras** ou **Rimaïbés**. Mais le changement le plus important a été l'émancipation presque complète des **Rimaïbés**. Faute des redevances que ceux-ci leur versaient de nombreux **Peuls** ont dû entreprendre de cultiver eux-mêmes le sol, l'élevage tel qu'il est pratiqué ici étant fort peu rémunérateur.

La répartition pour l'ensemble de la zone est la suivante (en %) :

Peuls (y compris castes de métiers)	22
Rimaïbés	25
Bambaras	14
Markas	12
Bozos et Somonos	22
Autres	5

TOTAL 100

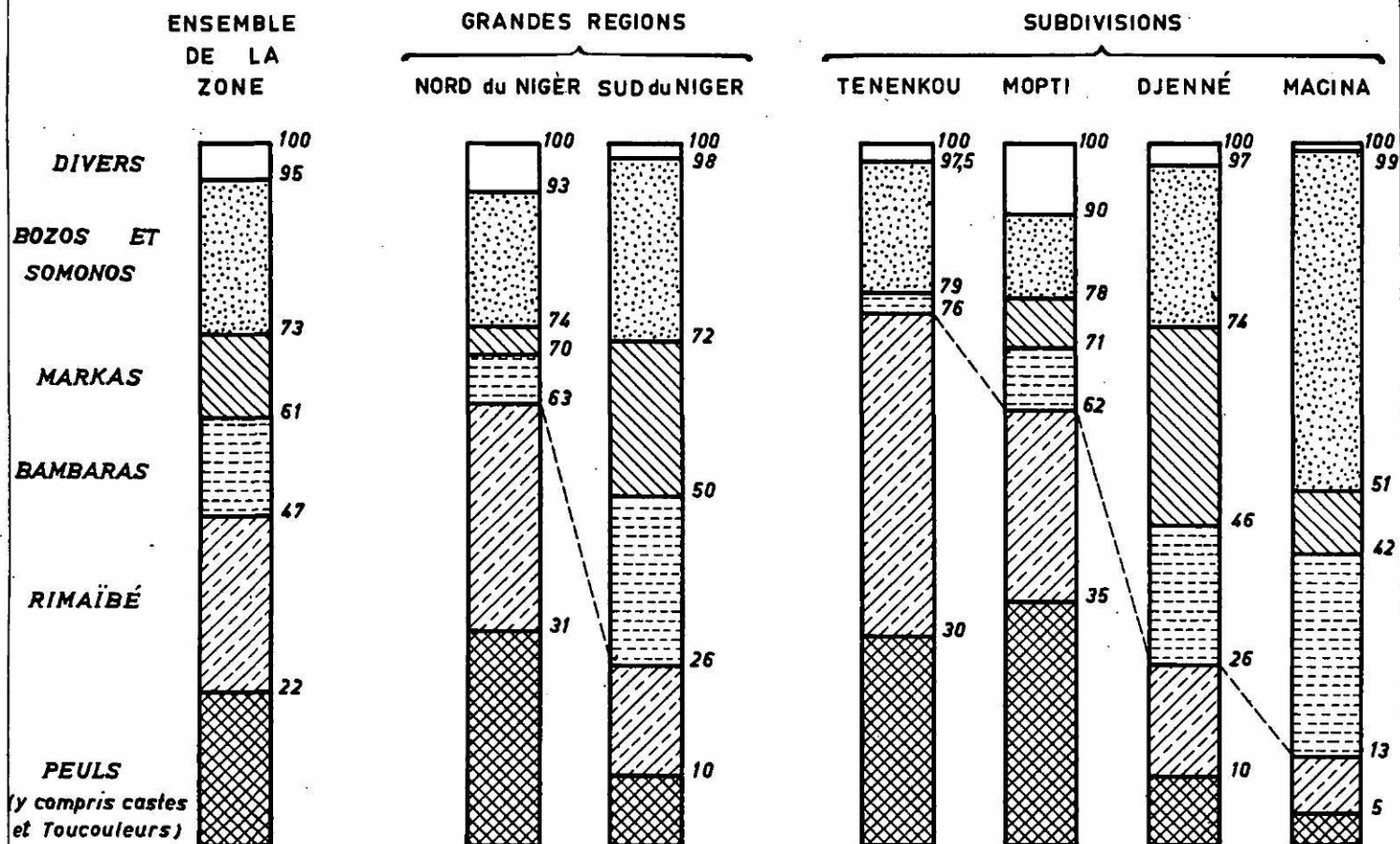
La différence de composition ethnique est très nette entre le nord et le sud du Niger :

	Nord du Niger	Sud du Niger
Peuls	31	10
Rimaïbés	32	16
Bambaras	7	24
Markas	4	22
Bozos et Somonos	19	26
Autres	7	2
TOTAL	100	100

Dans le nord, les populations du groupe Peul sont nettement majoritaires ; dans le sud, elles sont à peu près à égalité avec chacun des autres groupes.
(graphique 1)

GRAPHIQUE 1

REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE RECENSEE
SELON LE GROUPE ETHNIQUE



----- Limite des populations de langue Peule

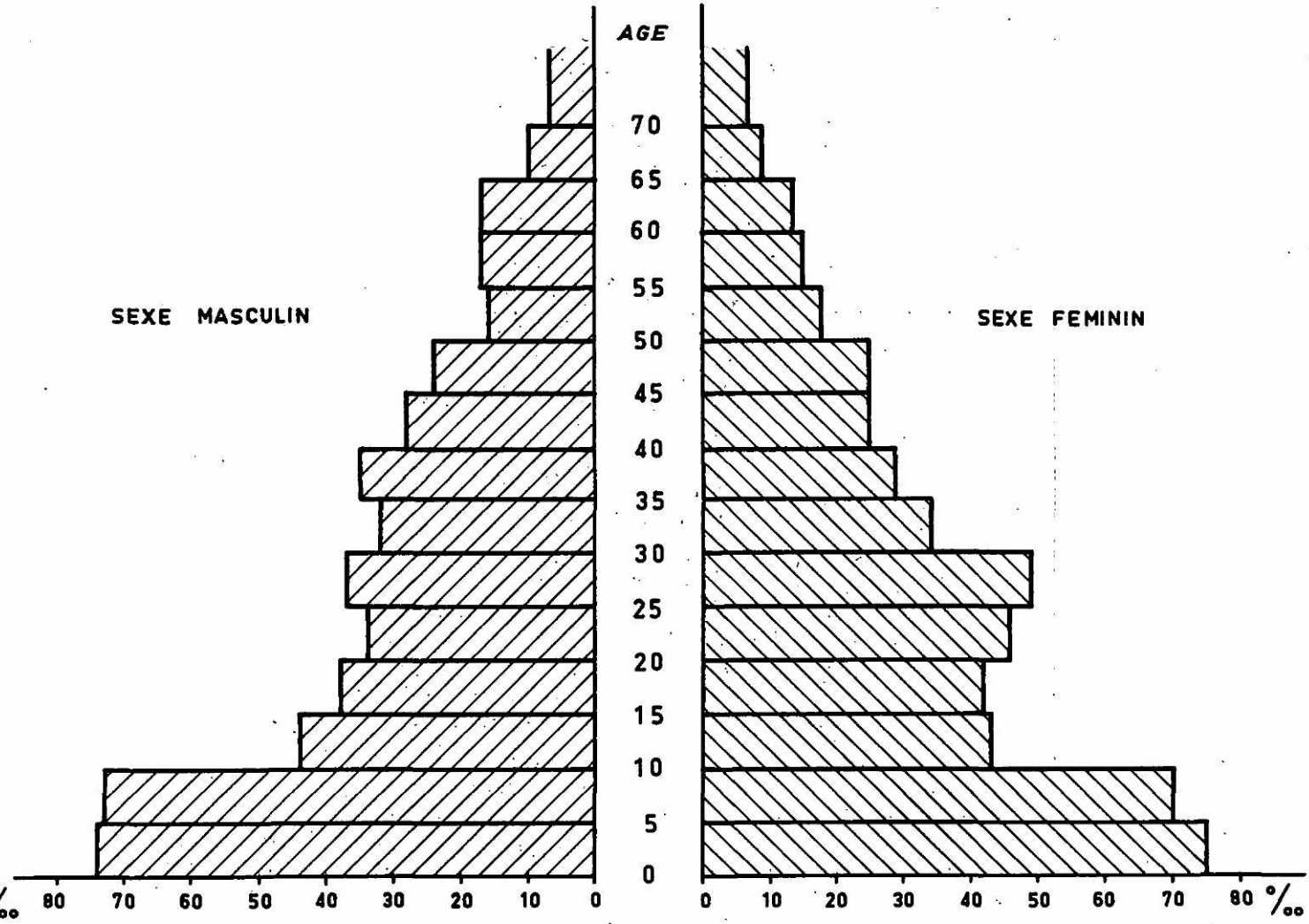
Les subdivisions ont été classées dans l'ordre décroissant de la proportion de populations de langue Peule. (Peuls et Rimaïbé)

COMPOSITION PAR SEXE ET AGE

On notera, dans le graphique 2 (pyramide des âges) la distorsion observée pratiquement dans toutes les enquêtes de ce type : sous-évaluation du nombre des femmes de 10 à 19 ans et surévaluation correspondante du groupe âgé de 20 à 29 ans.

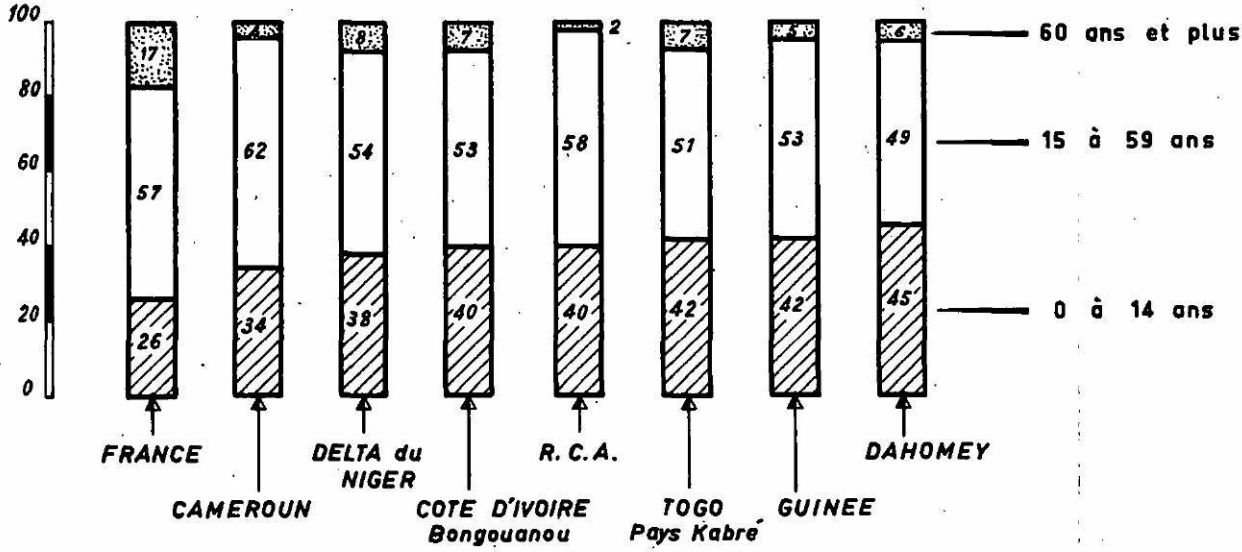
RAPHIQUE 2.

REPARTITION DE 1000 PERSONNES DES DEUX SEXES
PAR GROUPE QUINQUENNAL D'AGE



RAPHIQUE 3.

REPARTITION PAR AGE DE 100 PERSONNES



Si l'on ne distingue que les grands groupes d'âge, on trouve la répartition suivante (pour 100 personnes des deux sexes) :

enfants de (14 ans et moins) : 38
adultes de (15 à 59 ans) : 54
vieillards (60 ans et plus) : 8

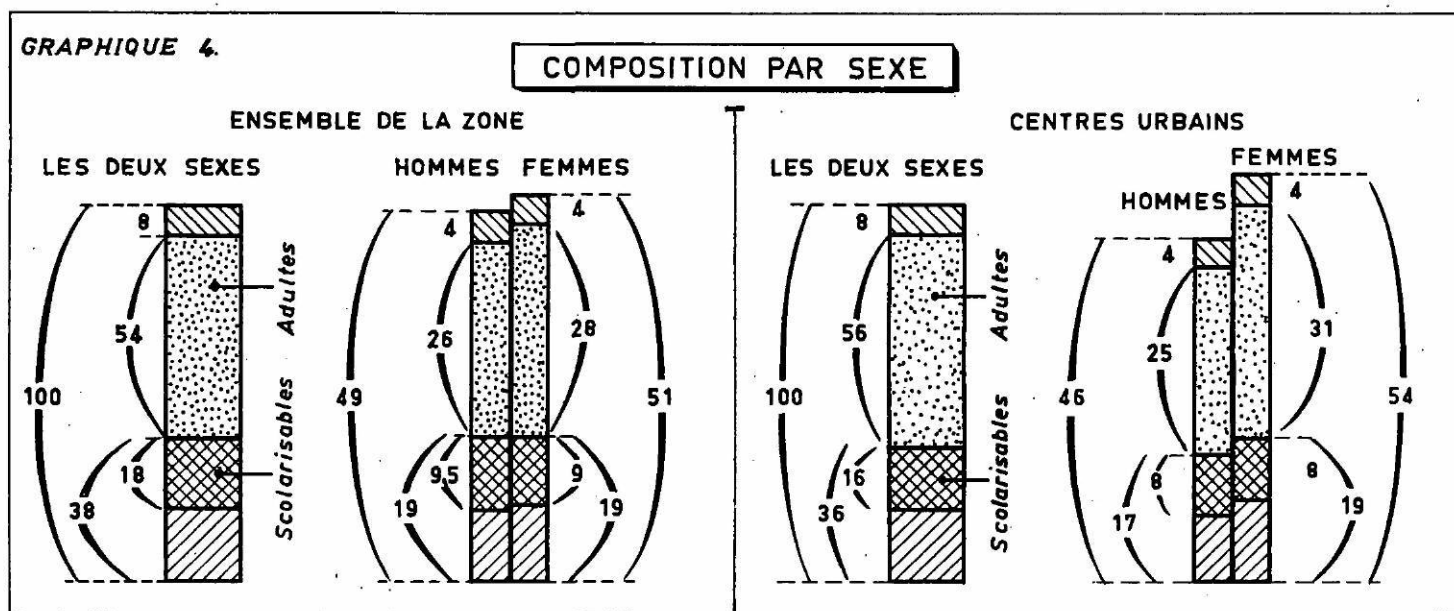
Le graphique 3 permet de comparer cette répartition avec, d'une part, celle d'un pays développé, la France, et avec, d'autre part, celle de pays ou régions africains.

On notera que la proportion d'enfants est inférieure à celle que l'on trouve dans les autres pays africains (sauf le Cameroun), tandis que celle des vieillards est supérieure.

Dans la mesure où il est significatif, ce résultat semble dû à la structure de la mortalité, très importante dans les premiers âges et qui devient relativement faible pour les adultes.

La proportion d'adultes susceptibles, s'ils ne sont pas infirmes, d'appartenir à la population **active**, peut être considérée comme moyenne (54 %).

La population **scolarisable** - si on la définit comme comprenant tous les enfants ayant au moins 6 ans révolus et au plus 14 ans révolus - représente environ 18 % de la population.



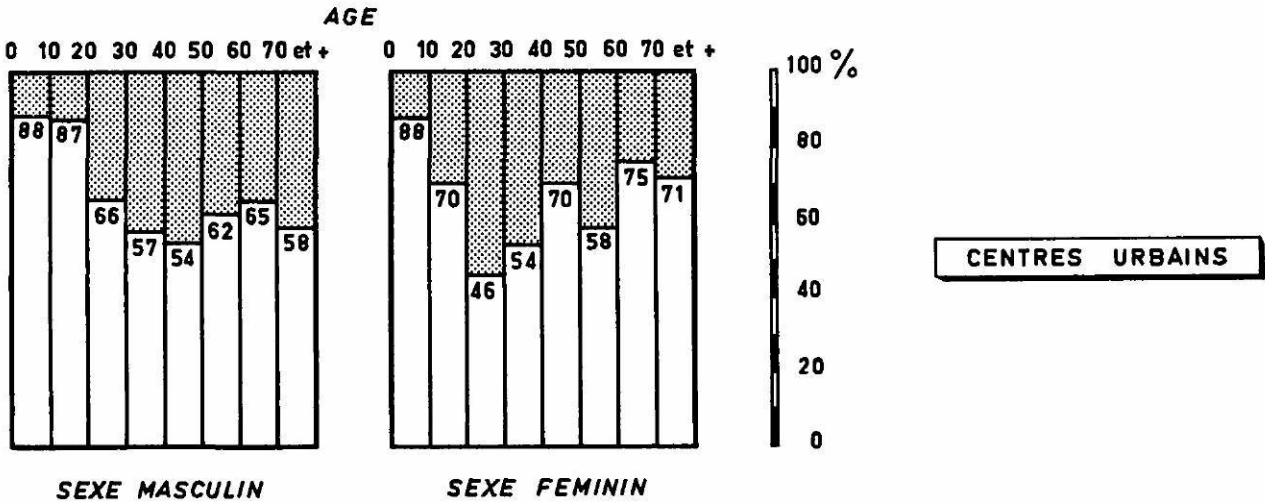
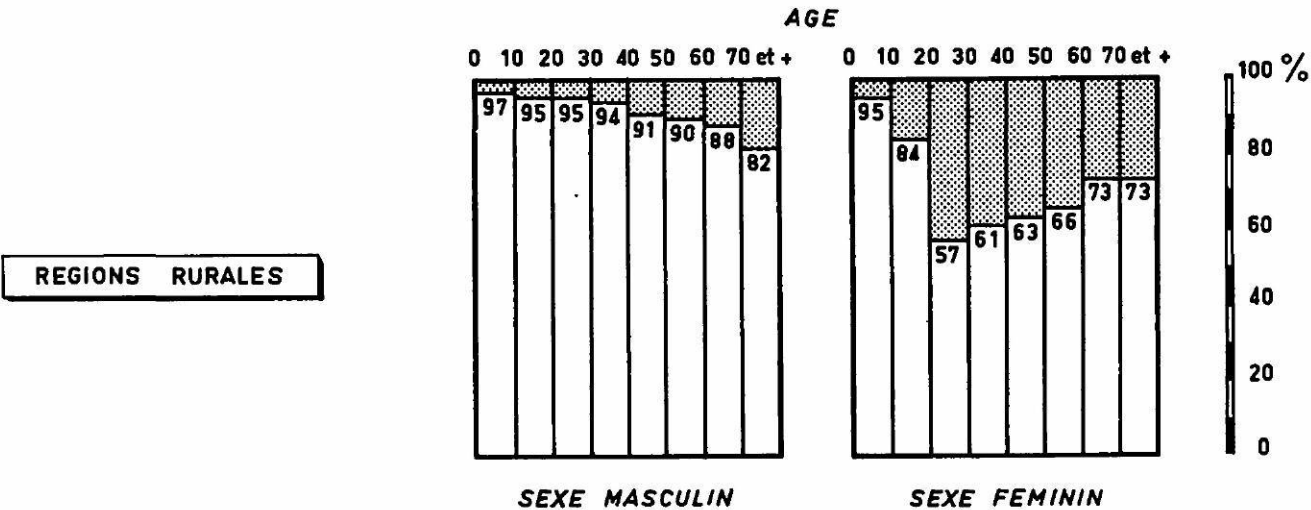
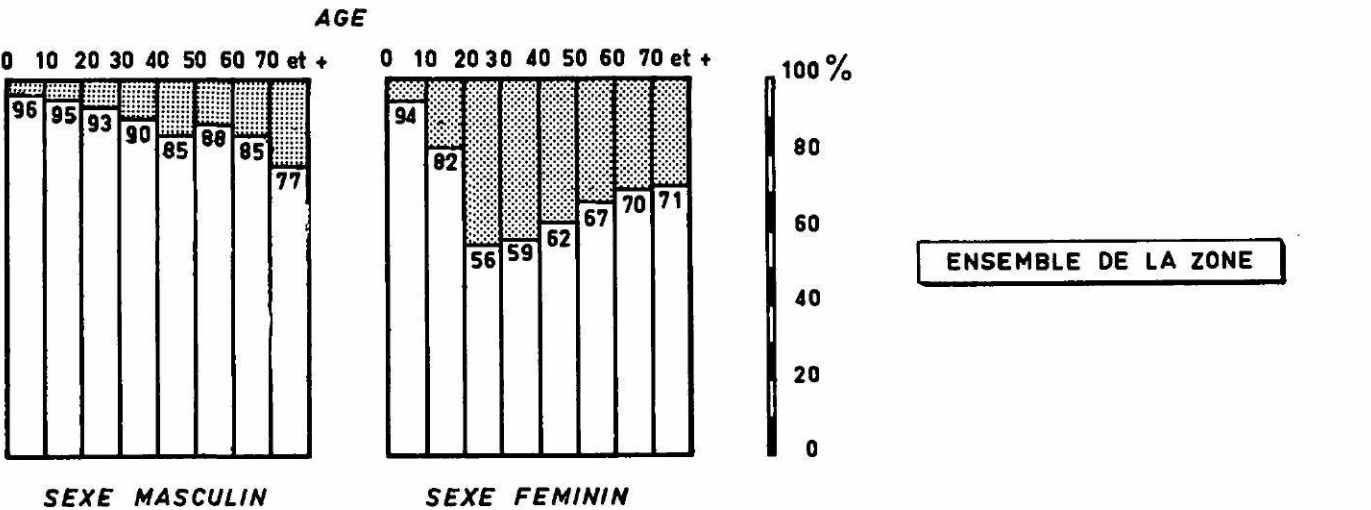
On constate un excédent global de population féminine dû à la fois à la surmortalité masculine et à l'émigration de longue durée ou définitive d'éléments masculins.

Dans les centres urbains, l'excédent de population féminine est plus marqué (117 femmes pour 100 hommes). En outre, la proportion d'adultes est légèrement supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble, du fait de l'immigration.

On remarquera (graphique 5) que la proportion de femmes immigrées est très supérieure à celle des hommes (26% contre 8%). C'est une conséquence de l'exogamie qui amène les hommes à épouser des femmes n'appartenant pas à leur groupe d'origine.

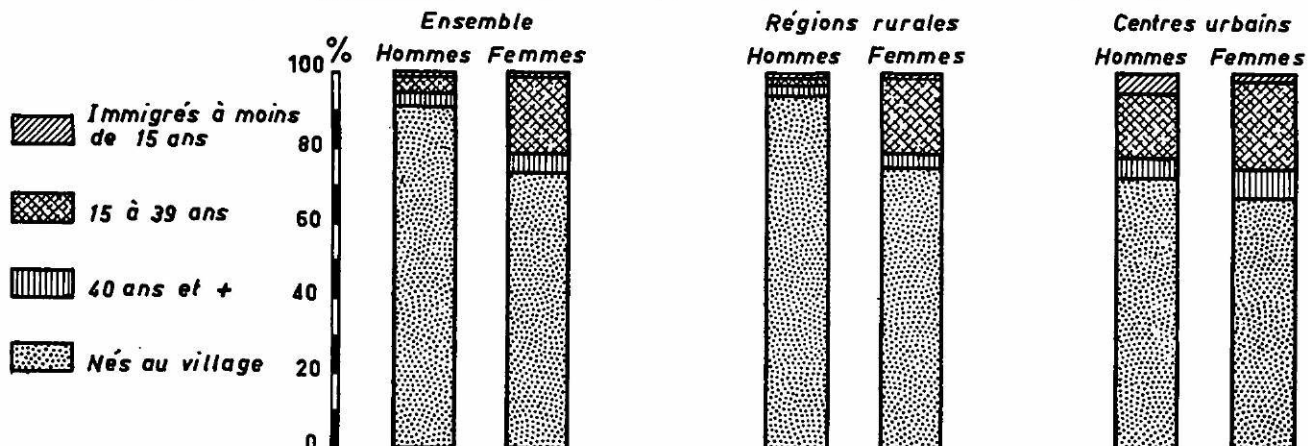
PROPORTION DES IMMIGRES SELON LE GROUPE D'AGE

Nés hors du village de résidence Nés au village de résidence



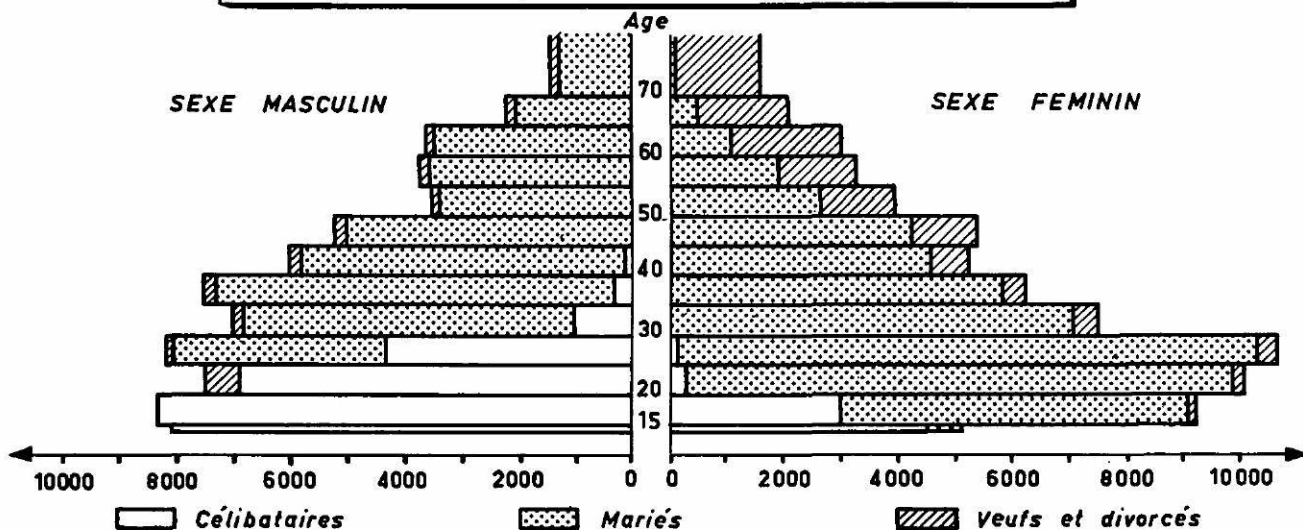
GRAPHIQUE
6

AGE DES IMMIGRANTS A LEUR PREMIERE ARRIVEE AU VILLAGE



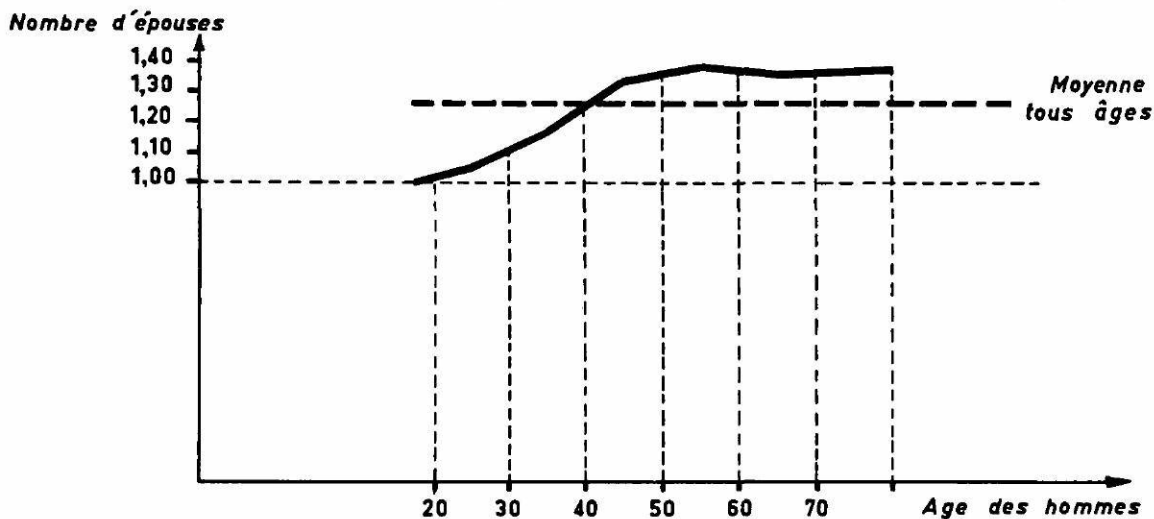
GRAPHIQUE 7

REPARTITION DES RECENSES DE PLUS DE 14 ANS SUIVANT LE SEXE, L'AGE ET L'ETAT MATRIMONIAL



GRAPHIQUE
8

NOMBRE MOYEN D'ÉPOUSES PAR HOMME MARIÉ SELON L'ÂGE



Dans la strate "Centres Urbains", la proportion d'immigrés est très supérieure à ce qu'elle est dans les régions rurales, surtout pour les hommes.

		Hommes	Femmes
Non nés au village de résidence (pour 100 résidents)	Zones rurales	6	25
	Centres urbains	28	33

La distribution par âge est irrégulière dans la strate urbaine peu homogène (graphique 6).

Au contraire, dans les zones rurales, on observe une croissance continue avec l'âge de la proportion d'hommes immigrés. Chez les femmes, un maximum est observé entre 20 et 29 ans, suivi d'une décroissance assez régulière due au retour à leur village d'origine de femmes veuves ou divorcées.

Le fait que l'immigration féminine est due essentiellement, dans les zones rurales, au mariage, ressort nettement des chiffres suivants qui indiquent, pour 100 femmes non nées au village de recensement, la proportion de celles qui sont arrivées entre 15 et 24 ans.

Age lors de la première arrivée au village de résidence actuelle	Ensemble	Régions rurales	Centres urbains
15 à 19 ans	35	37	22
20 à 24 ans	27	27	23
TOTAL 15 à 24 ans	62	64	45

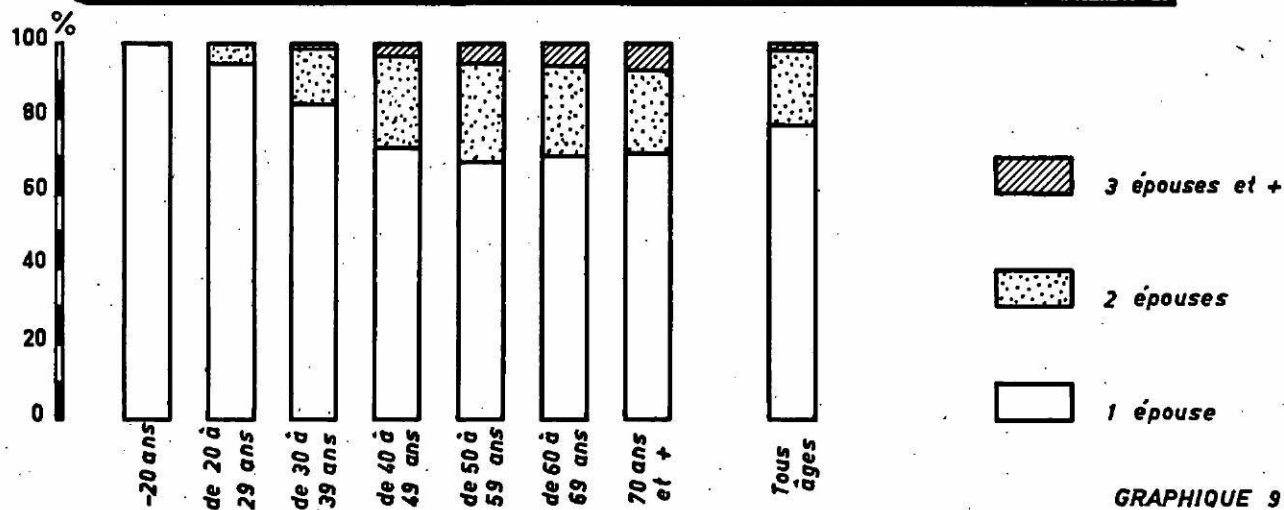
SITUATION MATRIMONIALE (graphique 7)

L'âge moyen de mariage des hommes est de l'ordre de 30 ans alors que celui des femmes est inférieur à 20 ans. Ce décalage est lié à la polygamie. Ce phénomène n'a pas cependant pris ici l'extension qu'il connaît dans d'autres parties de l'Afrique. On compte en moyenne 1,27 épouse par homme marié, (graphique 8) et, dans une large mesure, il s'agit de veuves de frères décédés, recueillies conformément à la coutume. Dans cette région restée fort traditionnelle et où l'économie monétaire a encore peu pénétré, la dot versée au parent de l'épouse reste, en général, peu importante. Mais le développement de la région risque de s'accompagner d'une augmentation de l'inégalité devant le mariage en même temps que d'une tendance des jeunes à vouloir prendre femme plus tôt. C'est déjà l'un des motifs principaux de l'émigration.

La polygamie varie suivant les groupes ethniques :

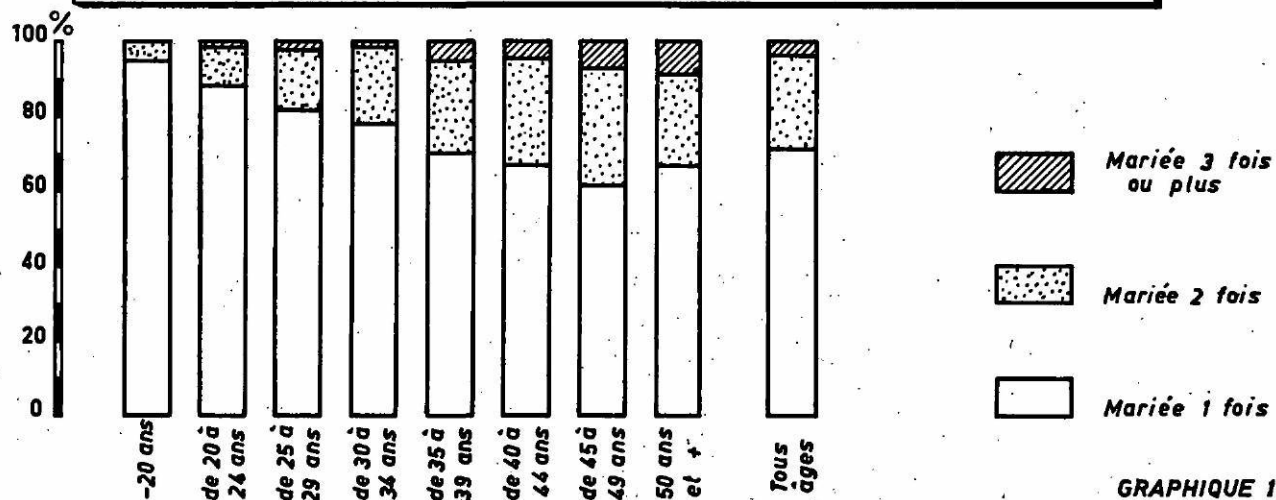
	Peuls	Rimaïbés	Bambaras	Markas	Bozos & Somonos
Nombre moyen d'épouses par mari :	1,14	1,19	1,45	1,32	1,34
Toutes ethnies : 1,27					

PROPORTION POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE DES HOMMES MARIÉS SELON LE NOMBRE DE LEURS ÉPOUSES



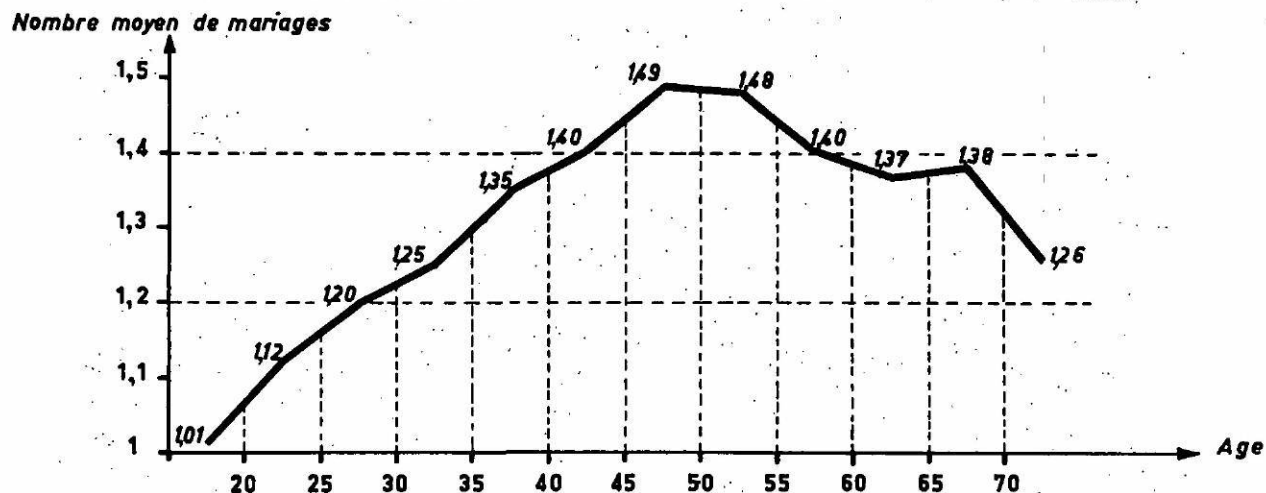
GRAPHIQUE 9

FEMMES AYANT ÉTÉ MARIÉES AU MOINS UNE FOIS DANS LEUR VIE



GRAPHIQUE 10

NOMBRE MOYEN DE MARIAGE PAR FEMME SELON L'ÂGE



GRAPHIQUE 11

Elle tend également, comme il fallait s'y attendre, à s'accroître suivant l'âge, mais semble stabilisée après 50 ans. (graphique 9)

Au total donc, sur 100 hommes mariés :

- 77 n'ont qu'une épouse,
- 20 en ont 2
- 2,5 en ont 3
- 0,5 en ont 4 ou plus.

Ceci traduit bien la faible extension prise par ce phénomène.

MOBILITE CONJUGALE

Sur 100 femmes de la zone d'enquête mariées, veuves ou divorcées, 76 n'ont été mariées qu'une fois, 20 l'ont été 2 fois, 3 l'ont été 3 fois et 1 quatre fois ou plus.

La proportion de femmes ayant été mariées plusieurs fois croît naturellement avec l'âge. Toutefois elle diminue légèrement chez les femmes de plus de 50 ans. Ceci peut être dû à des erreurs dans les réponses des femmes interrogées ou également à des fluctuations purement accidentelles, mais il semble bien que la proportion de divorces soit en augmentation depuis un certain nombre d'années. (graphique 10).

Le nombre moyen de mariages contractés par une femme au cours de son existence est un bon indice de cette mobilité conjugale. (graphique 11)

Il est, en moyenne, de 1,27 pour l'ensemble de la zone d'enquête et varie suivant l'ethnie :

Peuls	1,31
Rimaïbés	1,29
Bambaras	1,19
Markas	1,24
Bozos & Somonos	1,26

Mais la différence ethnique la plus marquée est la fréquence élevée du divorce chez les Peules.

Sur 100 dissolutions de mariages constatées, on a en effet les proportions suivantes dans chaque ethnie :

Ethnie des femmes	Modes de dissolution		
	Veuvage	Divorce	
Peul	57	43	100
Rimaïbé	71	29	100
Bambara	77	23	100
Marka	71	29	100
Bozo	73	27	100
Ensemble	68	32	100

CONSANGUINITE

Un phénomène remarquable, observé au cours de l'enquête, est la fréquence des mariages entre proches parents comme le montre le tableau ci-dessous (pour 100 femmes mariées) :

Ethnie de la femme	Epoux non-parents	Epoux parents		Total
		Autres que cousins germains	cousins germains	
Peul	57	11	32	100
Rimaïbé	58	15	27	100
Bambara	75	13	12	100
Marka et divers ..	58	17	25	100
Bozo & Somonos ..	54	19	27	100
Toutes ethnies ..	59	26	15	100

Le comportement des Bambaras s'écarte nettement de celui des autres peuples de la zone.

Il faut remarquer que la proportion de mariages entre parents est plus élevée pour le premier mariage que pour les suivants.

Rang du mariage	Epoux non parents	Epoux parents		Total
		Autres que cousins germains	cousins germains	
1er mariage	53	30	17	100
mariages suivants	80	10	10	100

PROFESSIONS EXERCEES

Les questions relatives à la profession (*graphique 12*) n'ont été posées qu'aux personnes âgées de 14 ans au moins, groupe qui représente 63 % de la population totale. 3,6 % des hommes et 21,3 % des femmes ont été déclarés "sans profession".

Cette proportion semble faible pour les hommes ; en effet, dans ce groupe, 12,7 % ont plus de 60 ans dont 4,1 % de plus de 70 ans et on sait que, dans cette région, les infirmes sont relativement nombreux, même aux âges moyens.

Il est donc probable qu'un certain nombre d'hommes, recensés comme actifs, n'ont en fait qu'une activité très réduite. Mais, inversement, les enfants commencent, en général, à travailler avant d'avoir atteint l'âge de 14 ans.

En ce qui concerne les femmes, ont été considérées comme "sans profession" les femmes se consacrant exclusivement aux travaux ménagers.

Sous ces réserves, on constate que sur 100 hommes actifs :

64 ont pour activité principale l'agriculture

7 - - - - - l'élevage

13 - - - - - la pêche

soit 84 pour le secteur primaire

9 sont des artisans ou des ouvriers (secteur secondaire)

(3 sont des commerçants

secteur tertiaire) 2 ont des activités de service

(1 appartient à l'administration ou aux professions libérales

Enfin, 1 % environ poursuit des études (soit dans l'enseignement moderne, soit dans l'enseignement coranique).

Sur 100 femmes ayant déclaré exercer une profession :

1 seulement a pour activité principale l'agriculture

89 ont " " " l'artisanat

dont 85 tresseuses de nattes, tisseuses ou fileuses
et 3 potières

9 ont pour activité principale le commerce.

1 exerce d'autres professions.

En fait, dans la majorité des cas, le terme "activité principale" n'est pas exact, car les femmes consacrent la plus grande partie de leur temps aux soins du ménage.

Les activités notées ici jouent donc un rôle d'appoint ; en particulier "le commerce" des femmes portent, en général, sur un chiffre d'affaire infime. Il n'en reste pas moins que, globalement, ces petits métiers féminins ont, dans la région, un rôle économique non négligeable.

Dans les centres urbains, la répartition est évidemment différente.

En ce qui concerne les hommes, on trouve une proportion de "sans profession" de 3,9 % peu différente de celle de l'ensemble de la zone.

Mais la répartition de 100 actifs, d'après la profession principale exercée, est la suivante :

29 sont des agriculteurs)

6 des éleveurs) Secteur primaire 46

11 des pêcheurs)

7 des ouvriers)

16 des artisans (Secteur secondaire 23

18 des commerçants

) Secteur

6 ont des activités de service

) tertiaire

4 appartiennent à l'administration ou à une profession libérale) 28

enfin 3 sont des élèves.

L'urbanisation très faible des centres de la zone (à l'exception de Mopti) est attestée par le fait que la proportion de gens se livrant aux activités du secteur primaire reste relativement élevée.

Chez les femmes et sous les réserves faites plus haut, on trouve plus de la moitié (51 %) de "sans profession"

Pour 100 femmes ayant déclaré une profession :

- 1 a pour activité principale l'agriculture
- 66 ont pour activité - l'artisanat
(dont 60 tresseuses de nattes, fileuses et tisseuses
4 potières)
- 22 ont pour activité principale le commerce
(tous les centres urbains abritent en effet, des marchés importants)
- 3 exercent d'autres activités.

	Peuls	Rimaïbés	Bambaras	Markas	Bozos et Somonos	Autres groupes ethniques	Ensemble
Agriculteurs	40	93	81	73	31	49	62
Éleveurs	30	€	€	-	-	2	6
Pêcheurs	€	€	€	4	54	1	13
Artisans et ouvriers	14	1	8	12	8	21	8
Commerçants	4	1	3	3	1	13	3
Autres professions	8	1	3	5	3	11	4
Sans profession	4	4	5	3	3	3	4
	100	100	100	100	100	100	100

Le nombre de Peuls se livrant à l'agriculture excède maintenant celui des éleveurs. La proportion d'artisans et de commerçants est assez élevée dans cette ethnie (il s'agit, en majorité, mais non exclusivement, de membres de castes). (Graphique 13).

Par contre, les Rimaïbés qui constituent une caste plutôt qu'un groupe ethnique, sont restés presque exclusivement cultivateurs.

Chez les Bozos et Somonos, la spécialisation reste plus marquée ; on y compte une majorité de pêcheurs.

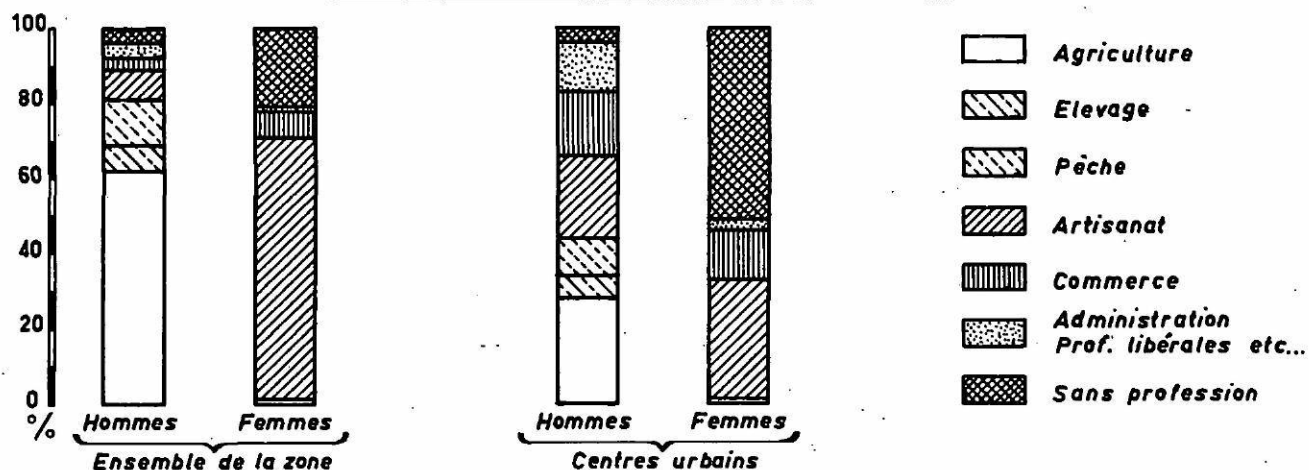
La majorité des Bambaras et des Markas sont des cultivateurs.

Quant à la catégorie "Autres groupes ethniques", elle est évidemment très hétérogène : éleveurs Touaregs, manoeuvres agricoles et ouvriers originaires des régions voisines plus pauvres, commerçants venus parfois de très loin (comme les Ashantis du Ghana, acheteurs de poisson), fonctionnaires et employés, etc.

Au total : 98 % des éleveurs sont des Peuls
88 % des pêcheurs sont des Bozos et
8 % des Somonos.

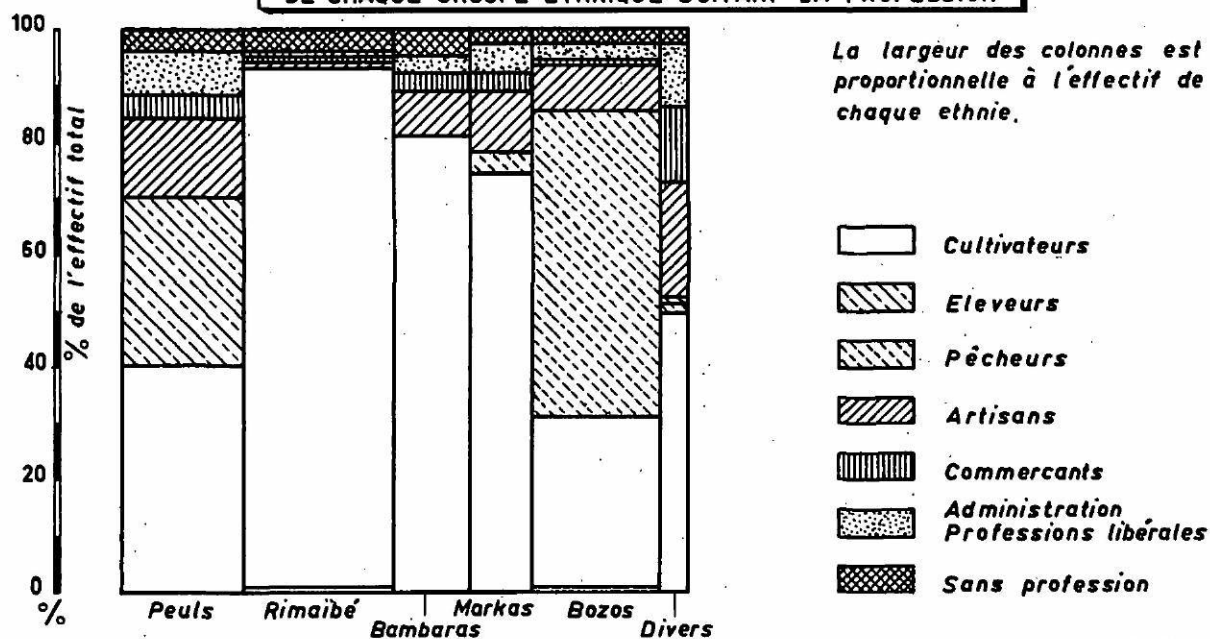
GRAPHIQUE 12

PROFESSIONS DECLAREES PAR LES ENQUETES



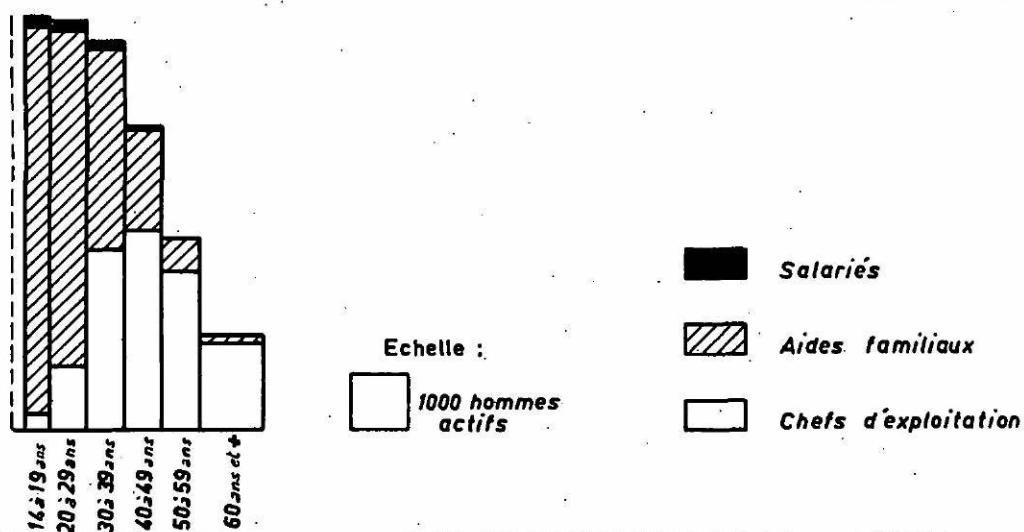
GRAPHIQUE 13

REPARTITION DES HOMMES DE PLUS DE 14 ANS DE CHAQUE GROUPE ETHNIQUE SUIVANT LA PROFESSION



GRAPHIQUE 14

REPARTITION DES HOMMES ACTIFS DANS L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE OU LA PECHE D'APRES LEUR SITUATION DANS LA PROFESSION



Quant aux travailleurs de l'agriculture, ils se répartissent ainsi :

- 13 % de Peuls
- 40 % de Rimaïbés
- 18 % de Bambaras
- 14 % de Markas
- 11 % de Bozos et Somonos
- 4 % appartenant à d'autres ethnies.

Pour 100 hommes exerçant une activité du secteur primaire : agriculture, élevage ou pêche, on observe la répartition suivante :

45 sont des chefs d'exploitation

53 sont des aides familiaux travaillant chez leur père, leur frère aîné ou un autre parent

2 sont des salariés.

Si il est normal que les aides familiaux soient nombreux, la proportion de chefs d'exploitation est élevée.

On remarquera le petit nombre de salariés. Ceux-ci sont essentiellement utilisés pour la culture du riz. Ils proviennent, en général, des zones à mil. Beaucoup sont des saisonniers qui mettent à profit le décalage entre les périodes de culture des deux céréales.

La proportion de chefs d'exploitation augmente avec l'âge comme le montre le tableau ci-dessous et le graphique 14.

Pour 100 cultivateurs, éleveurs ou pêcheurs de chaque tranche d'âge :

	14 à 19 ans	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Ensemble
Chefs d'exploitation	3	16	47	65	81	92	45
Aides familiaux	94	81	51	34	18	8	53
Salariés	3	3	2	1	1	€	2
	100	100	100	100	100	100	100

La répartition par âge à l'intérieur de chaque catégorie est la suivante :

	14 à 19 ans	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Ensemble
Chefs d'exploitation	1	8	24	26	21	20	100
Aides familiaux	26	36	22	11	4	1	100
Salariés	24	37	21	11	5	2	100
Tous travailleurs .	15	24	22	18	11	10	100

L'âge moyen des chefs d'exploitation se situe un peu au-dessous de 50 ans et celui des aides familiaux et salariés un peu au-dessous de 30 ans.

Les efforts en vue de moderniser l'économie du pays doivent tenir compte de ce décalage de 20 ans entre les chefs d'exploitation (et bien souvent de famille) et les autres membres actifs de la population.

Activités secondaires

50 % des hommes et 12 % des femmes ont déclaré exercer 2 métiers.

En ce qui concerne les femmes, on a déjà noté que l'activité qu'elles déclarent comme "principale" ne vient en réalité qu'après les travaux ménagers.

En ce qui concerne les hommes, ces métiers secondaires sont liés au caractère saisonnier des principales activités : agriculture ou pêche. Il est d'ailleurs souvent difficile de déterminer laquelle des deux activités est la principale. Deux critères peuvent, en effet, être utilisés pour la définir :

- Soit celle qui absorbe la plus grande partie du temps de l'intéressé,
- Soit celle qui lui rapporte le plus.

Le classement n'est pas toujours le même selon que l'on adopte le premier critère ou le second.

Dans beaucoup de cas d'ailleurs, l'activité principale a pour but d'assurer la subsistance de la famille ; le fruit de cette activité est donc pour la plus grande partie autoconsommé.

La seconde a pour but d'obtenir un revenu monétaire.

Activités principales et secondaires des hommes âgés de 14 ans et plus

(pour 100 de chaque catégorie)

Activité principale	Activité secondaire							Total des hommes ayant une activité secondaire
	Rizi-culture	Autres cultures	Elevage	Pêche	Artisanat	Commerce	Divers	
Agriculture	1	2	3	35	11	1	1	53
dont : riz	1	1	3	36	8	1	1	50
autres produits	1	4	2	32	19	1	1	60
Elevage	9	10	1	6	6	6	1	20
Pêche	59	11	1	1	6	6	2	82
Artisanat	18	15	1	1	3	1	3	42
Commerce	8	6	1	2	2	1	1	19

On remarquera la faible proportion d'éleveurs et de commerçants qui exercent une autre activité ; l'élevage et le commerce ne sont pas en effet, des activités saisonnières.

Au contraire, plus des 4/5 des pêcheurs se livrent également à l'agriculture. C'est une conséquence de l'introduction de la charrue. Son acquisition suppose l'existence de disponibilités financières, ce qui est le cas de la plupart des pêcheurs, et permet de mettre en valeur, sans travail excessif, les plaines situées aux abords des fleuves.

A l'inverse, près du tiers des agriculteurs se livrent également à la pêche.

Ce phénomène présente deux aspects bien différents :

- Des Bozos ou Somonos, devenus paysans, continuent à participer aux grandes pêches dont leurs ethnies sont spécialistes,
- Des cultivateurs d'autres origines pratiquent une petite pêche dans les eaux entourant leurs villages.

Ces deux genres de pêche n'ont évidemment pas la même signification économique.

Nous avons déjà noté que 65 % environ des hommes actifs de la région étaient, avant tout, des agriculteurs ; si on y ajoute 17 % qui cultivent le sol à titre secondaire, on arrive à un total de 82 % de travailleurs du sol.

Pour élever le niveau de vie de cette région, il est essentiel de fournir aux habitants la possibilité d'exercer des activités rémunératrices. Il est intéressant de noter que les activités secondaires ou d'appoint, et plus particulièrement l'artisanat, sont beaucoup moins développées chez les riziculteurs, dont la culture est plus rémunératrice, que chez les cultivateurs de mil ou d'autres produits.

CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE

La proportion d'individus connaissant la langue française reste extrêmement faible. 92 % des hommes de plus de 14 ans et près de 99 % des femmes interrogées ne la comprennent pas. La proportion de ceux qui l'écrivent n'atteint pas 3 pour 1.000 chez les femmes et seulement 2 % chez les hommes.

Voici la répartition selon l'âge

Connaissance du français	14 à 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Sexe masculin							
Ignorent le français	94	93	90	90	94	95	92
Le comprennent ou le parlent	2	4	7	7	4	4	5
Le lisent ou l'écrivent	4	3	3	3	2	1	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100
Sexe féminin							
Ignorent le français	98	99	99	99	100	100	99
Le comprennent ou le parlent	1	1	€	€	€	€	0,5
Le lisent ou l'écrivent	1	€	1	1	€	€	0,5
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Chez les femmes, l'ignorance du français est donc presque totale, sauf dans les centres urbains.

Chez les hommes, le nombre des individus sachant lire et écrire le français diminue avec l'âge, ce qui traduit un progrès (encore bien insuffisant) de la scolarisation. Le nombre de ceux qui comprennent ou parlent cette langue présente un maximum vers 40 ans du fait du retour d'émigrés ayant travaillé dans les villes ou dans l'armée.

Il faut noter que, dans ce pays presque entièrement islamisé, beaucoup de personnes ont une certaine connaissance de l'arabe (parlé ou écrit).

MIGRATIONS TEMPORAIRES

Il faut distinguer :

- Les migrations saisonnières,
- Celles de pêcheurs et d'éleveurs pour lesquelles on assiste aussi bien à des départs de résidents de la zone d'enquête vers les régions voisines qu'à des arrivées d'étrangers dans cette zone,
- Celles de la main-d'oeuvre agricole qui se font, en général, dans le sens des régions à mil vers les régions rizicoles de la zone d'enquête,
- Les migrations de longue durée vers les centres urbains. Elles aboutissent souvent très loin de la zone étudiée, notamment dans les régions côtières du Ghana et de la Côte d'Ivoire. La zone étudiée ne compte qu'une seule localité ayant un caractère véritablement urbain, Mopti, et, pour l'ensemble de la zone, l'émigration de ce type l'emporte nettement sur l'immigration.

La définition précise du résident habituel est parfois difficile.

Dans la présente enquête, on a admis que tout individu absent de son village depuis 5 ans au moins ne devait plus être considéré comme y ayant sa "résidence habituelle".

Pour les personnes absentes depuis moins de 5 ans, le fait que leur famille les considère ou non toujours comme habitants du village a servi de critère.

D'une façon générale, les femmes émigrent beaucoup moins que les hommes : 6,5 % des résidentes étaient absentes de leur domicile au moment de l'enquête contre 12,9 % des résidents.

Cette proportion varie avec l'ethnie comme le montre le tableau suivant :

Absents pour 100 résidents de chaque ethnie

	Peuls	Rimaïbés	Bambaras	Markas	Bozos	Somonos	Divers
Hommes	18	9	11	11	16	16	10
Femmes	6	5	7	4	11	7	5

Chez les hommes, la tendance à l'émigration est la plus marquée chez les Peuls (élevage) et les Bozos et Somonos (pêche).

Chez les femmes, seules les femmes Bozos semblent montrer une grande propension à émigrer (elles accompagnent leur mari dans les campements pour traiter, sécher ou fumer le poisson).

Elle varie également avec l'âge :

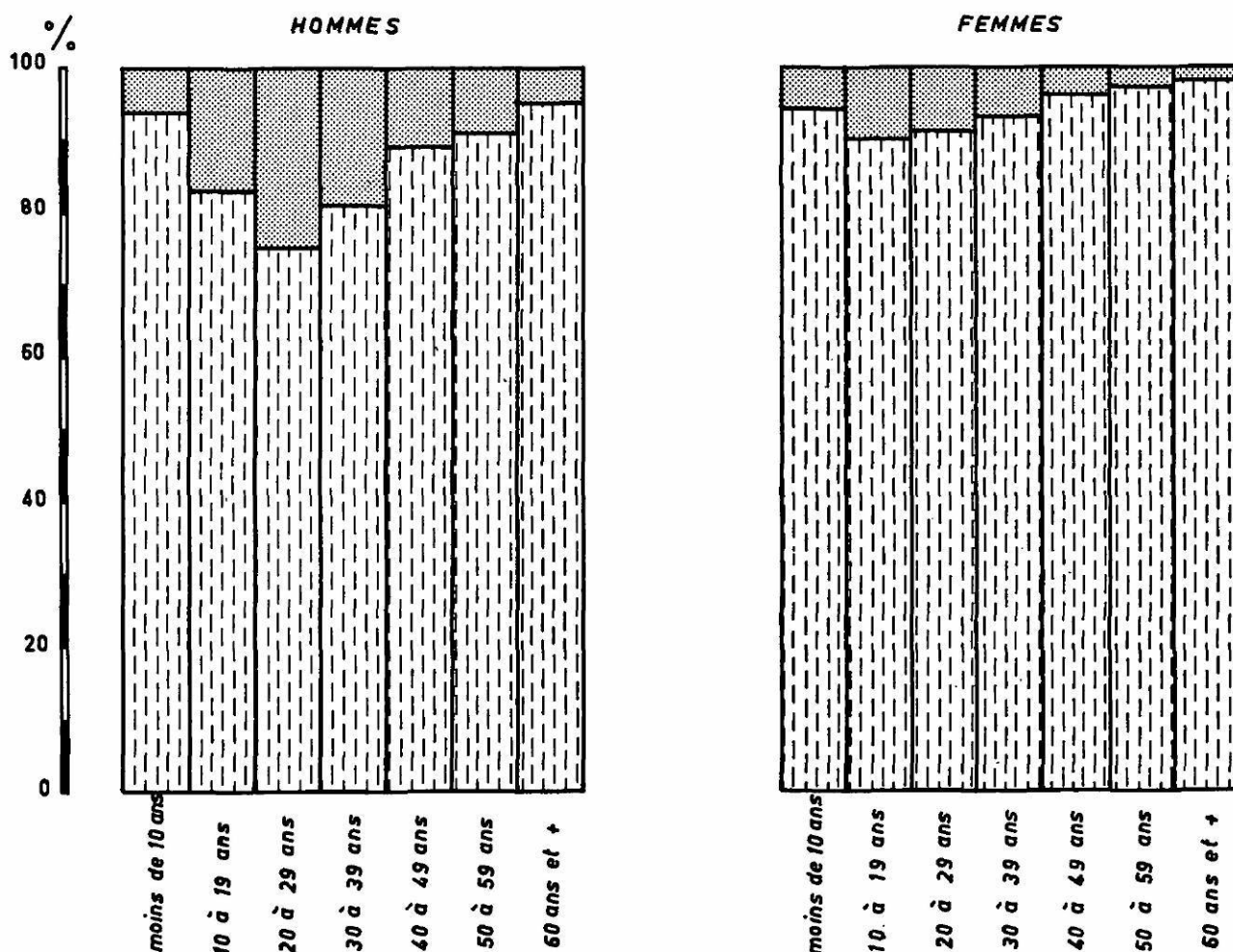
Absents pour 100 résidents de chaque âge

	- de 10 ans	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +
Hommes	6	17	25	19	11	9	5
Femmes	6	10	9	7	4	3	2

Si l'on considère uniquement la population absente, on constate que, sur 100 hommes absents, 57 ont entre 20 et 49 ans, c'est-à-dire sont en pleine période d'activité. L'émigration masculine est essentiellement professionnelle tandis que celle des femmes (d'ailleurs plus précoce) est sans doute liée au mariage (*graphique 15*).

GRAPHIQUE 15

POURCENTAGES D'ABSENTS AUX DIFFERENTS AGES



Emigration temporaire et professions (hommes de 14 ans et + seulement)

L'élevage, la pêche et le commerce impliquent des déplacements, ce que fait ressortir le tableau suivant (pour 100 hommes de chaque profession) :

	Cultivateurs	Eleveurs	Pêcheurs	Artisans	Commerçants
Absents	12	44	23	15	20

Durée de l'absence

Les absents sont classés ici d'après le temps qui s'est écoulé depuis leur dernier départ du village (pour 100 absents de tous âges) :

	- de 1 mois	1 à 5 mois	6 à 11 mois	1 à 4 ans		durée moy. de l'abs.
Hommes ...	34	45	8	13	100	6 mois
Femmes ...	40	47	8	5	100	3 mois,4

Pour les hommes de 14 ans et plus, si l'on fait la distinction entre les professions, on obtient les chiffres suivants :

	- de 1 mois	1 à 5 mois	6 à 11 mois	1 à 4 ans		durée moy.
Cultivateurs exploitants	51	34	5	10	100	4 mois,2
Salariés agricoles ..	9	26	7	58	100	18 mois
Eleveurs ..	24	65	9	3	100	3 mois,1
Pêcheurs ..	27	61	8	4	100	3 mois,4

L'émigration des éleveurs et des pêcheurs est donc essentiellement saisonnière. Au contraire, les salariés agricoles quittent la région, en grande majorité, pour une longue durée (il s'agit essentiellement de manœuvres allant travailler sur les plantations de la Côte d'Ivoire ou du Ghana).

PERSONNES DE PASSAGE

Le nombre total de personnes recensées au moment de l'enquête dans un village où elles avaient passé la nuit mais où elles ne résidaient pas habituellement, représente 7,8 % de la population résidente (on verra plus loin que cette proportion est probablement inférieure à la réalité). Cette proportion atteint 18,3 % dans les centres considérés comme urbains et est de 6,4 % dans les villages.

Près du 1/4 (23 %) de ces visiteurs provenait de la zone relativement peu étendue où a eu lieu l'enquête.

Plus de 1/2 (54 %) était des femmes, à l'inverse de ce que l'on avait observé pour les émigrations temporaires.

Il n'existe pas, en effet, dans la région considérée, de grandes possibilités d'emploi de main-d'oeuvre masculine, alors que sa prospérité relative attire les femmes des régions voisines entre les mains desquelles est le petit commerce dont le plus important est, sans doute, la vente du lait par les femmes Peules (44 % des visiteuses de plus de 14 ans ont déclaré être commerçantes).

Chez les hommes, la répartition des visiteurs de plus de 14 ans est la suivante (pour 100) :

Cultivateurs	19
Pêcheurs	20
Eleveurs	21
Artisans	17
Commerçants	10
Divers et non déclarés ..	11
Sans profession	2

Durée de la présence (pour 100 personnes de tous âges) :

	- de 1 mois	1 à 5 mois	6 à 11 mois	1 an et +		Durée moyenne
Hommes ...	25	58	7	10	100	4 mois, 7
Femmes ...	26	60	7	7	100	4 mois, 2

Pour les hommes, on trouve les différences suivantes suivant les professions:

	- de 1 mois	1 à 5 mois	6 à 11 mois	1 an et +		Durée moyenne
Cultivateurs	40	41	5	14	100	4 mois, 2
Eleveurs ...	22	73	3	2	100	4 mois, 7
Pêcheurs ...	35	61	2	2	100	2 mois, 3

Comparaison entre l'émigration et l'immigration temporaires

Balance à l'intérieur de la zone d'enquête

On a distingué les absents suivant que leur lieu de destination se trouve ou non dans la zone d'enquête et, de la même façon, les visiteurs suivant qu'ils résident habituellement dans des localités situées ou non dans la zone d'enquête.

On doit s'attendre à trouver à peu près le même nombre d'absents dans d'autres parties de la zone d'enquête et de visiteurs en provenance de cette zone sur laquelle a porté le sondage.

En fait, on constate que les chiffres correspondants sont :

- Pour les hommes :

absents à l'intérieur de la zone d'enquête
4.845 (36 % du total des absents)
visiteurs en provenance de la zone d'enquête
2.070 (27 % du total des visiteurs)

- Pour les femmes :

absentes à l'intérieur de la zone d'enquête
3.340 (47 % du total des absentes)
visiteuses en provenance de la zone d'enquête
2.445 (27 % du total des visiteuses).

On voit donc qu'à l'intérieur de la zone les visiteurs ne représentent que 43 % des absents chez les hommes et 73 % chez les femmes. Il y a donc eu des omissions. Celles-ci semblent intéresser principalement les personnes qui n'ont pas couché dans un village où l'enquêteur aurait pu les interroger : bergers se déplaçant avec les troupeaux, cultivateurs passant la nuit dans des champs éloignés de leur résidence. Il faut également signaler une tendance à négliger la déclaration des non-résidents dont l'intérêt n'apparaît pas aux villageois.

Subdivisions	Pour 100 résidents habituels				Visiteurs pour 100 absents	
	Hommes		Femmes		Hommes	Femmes
	Absents	Visiteurs	Absentes	Visiteuses		
Mopti.....	11	13	6	13	116	221
Djenné	13	3	8	4	25	49
Macina	12	6	8	5	47	58
Ténenkou ..	15	5	4	9	34	217
Ensemble ..	13	7	6	8	56	127

La présence du pôle d'attraction que constitue le centre administratif et commercial de Mopti apparaît clairement.

La Subdivision de Ténenkou constitue une zone de contact entre la région du Delta et la zone sahélienne. Les échanges avec cette dernière se traduisent principalement par l'émigration de pasteurs peuls et par la venue de commerçantes peules ou touaregs sur les marchés.

Comparaison par professions

Nombre de personnes de passage pour 100 résidents absents :

Hommes -

Cultivateurs	20
Éleveurs	59
Pêcheurs	55
Artisans	145
Commerçants	110

Femmes -

Commerçantes	354
--------------------	-----

L'émigration l'emporte très nettement chez les cultivateurs parmi lesquels se recrute la grande majorité des émigrés vers les centres urbains soudaniens ou côtiers.

Chez les éleveurs et les pêcheurs, la dominance est moins nette.

Au contraire, la zone d'enquête, relativement riche, attire artisans et commerçants (surtout commerçantes) des régions voisines.

MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION

42

NATALITE

Le taux de natalité est obtenu en rapportant les naissances survenues au cours d'une année à la population résidente.

Le chiffre, pour l'ensemble de la zone, est de 54,5‰.

Ce chiffre peut être considéré comme moyen pour l'Ouest Africain.

Il varie suivant les régions :

Subdivision de :	Mopti	57	pour	mille
	Djenné ...	59	"	"
	Macina ...	51	"	"
	Ténenkou .	48	"	"

Cette disparité semble liée à la différence de la composition ethnique. En effet, si l'on classe les villages, non d'après leur situation géographique, mais d'après l'ethnie majoritaire, on obtient les taux suivants :

Villages à majorité peule	46	pour	mille
rimaïbée.....	54	"	"
bambara	54	"	"
marka	56	"	"
bozo-somono ...	66	"	"

La forte natalité des Bozos et la faible natalité des Peuls ressortent nettement.

La natalité, relativement faible, des Peuls, a été constatée au cours d'autres enquêtes.

Le taux de masculinité (nombre de naissances de garçons pour 100 naissances de filles) est de 104.

MORTALITE GENERALE GLOBALE

Le taux de mortalité générale est obtenu en rapportant les décès de tous

âges survenus au cours d'une année à la population légale.

Pour l'ensemble de la zone, il est de 41,5 pour mille.

Ce taux est très élevé, même pour une région sous-développée.

Il est plus important, dans l'ensemble, pour les hommes que pour les femmes.

Hommes : 43,7 pour mille

Femmes : 39,3 pour mille

Les différences régionales sont beaucoup plus marquées que pour la natalité:

	Hommes	Femmes	Ensemble
Subdivisions de Mopti.....	48 pour mille	39 pour mille	43 pour mille
Djenné	61 " "	51 " "	56 " "
Macina	37 " "	36 " "	37 " "
Ténenkou ..	23 " "	28 " "	25 " "

Il faut remarquer que la mortalité est un phénomène beaucoup plus sujet que la natalité à des variations d'une année à l'autre. Les chiffres obtenus ici pour la Subdivision de Djenné sont exceptionnellement élevés. Bien qu'il semble que la mortalité soit, même en "année normale", forte dans cette région, il apparaît que, pendant la période de l'enquête, s'y soient produites deux épidémies, l'une de rougeole, l'autre de variole dont l'impact n'a pu être évalué, faute d'une étude des causes de décès.

Les différences ethniques sont également très marquées mais, à l'inverse de ce qui se produit pour la natalité, elles sont moins importantes que les différences régionales.

Taux de mortalité générale (deux sexes) :

Villages à majorité peule	30 pour mille
rimabée.....	33 " "
bambara	47 " "
marka	55 " "
bozo-somono	57 " "

On remarque que le classement de ces différents villages est le même que pour le taux de natalité.

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL

Ce taux est obtenu en faisant la différence entre les taux de natalité et de mortalité générales.

Il est ici de 13 pour 1.000 pour l'ensemble de la zone.

C'est un taux relativement faible pour l'Afrique de l'ouest où les taux d'accroissement naturel observés avoisinent ou même dépassent généralement 20 ‰ mais

il s'agit, sans doute, dans une partie de la zone tout au moins, d'une année où la mortalité a été exceptionnelle.

Un tel taux, s'il restait constant, conduirait à l'évolution suivante (en l'absence de mouvements migratoires).

Population légale	Milliers d'habitants
1957	218
1962	233
1967	248
1972	265
1977	283
1982	302
1987	322
1992	343
1997	366
2002	389
2007	416
2012	444

Le doublement de cette population se produirait donc au bout de 53 ans environ.

Les taux d'accroissement varient considérablement d'une région à l'autre :

	Taux d'accroissement naturel	Doublement en
Mopti	14 pour 1.000	51 ans
Djenné	3 pour 1.000	217 ans
Macina	15 pour 1.000	48 ans
Tenenkou	22 pour 1.000	31 ans

En 25 ans, la population de la Subdivision de Tenenkou serait multipliée par 1,7 et celle de la Subdivision de Djenné par moins de 1,1. Ceci, dans l'hypothèse tout à fait abstraite d'absence de mouvement migratoire.

TAUX DE MORTALITE INFANTILE

Défini comme le rapport entre le nombre d'enfants âgés de moins d'un an décédés au cours de 12 mois et le nombre de naissances au cours de cette période, le taux de mortalité infantile est l'un des indices du sous-développement d'une population.

Il est ici de 288 pour 1.000.

La mortalité infantile frappe plus les garçons que les filles et est légèrement inférieure dans les centres urbains à ce qu'elle est dans les régions rurales.

	Garçons	Filles
Centres urbains	275 pour 1000	230 pour 1000
Régions urbaines	317 pour 1000	268 pour 1000
Ensemble	312 pour 1000	263 pour 1000

Même dans les centres urbains, ce taux est considérable.

Il varie également avec l'ethnie :

Villages à majorité Peule	204 pour 1000
Rimaïbée.....	244 pour 1000
Bambara	287 pour 1000
Marka	311 pour 1000
Bozo-Somono	374 pour 1000

Dans les villages à prédominance Bozo ou Somono, moins d'un enfant sur 3 vit jusqu'à son premier anniversaire.

TAUX DE MORTALITE PAR AGE

On distingue ici les décédés d'après leur sexe et leur âge et l'on rapporte leur nombre à l'effectif de chaque sexe et de chaque groupe d'âge. On obtient les taux suivants (pour 1000 personnes) :

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
0 à 4 ans	216	186	201
5 à 9 ans	19	20	20
10 à 19 ans	7	5	6
20 à 29 ans	6	8	7
30 à 39 ans	4	8	6
40 à 49 ans	11	7	9
50 à 59 ans	15	23	19
60 à 69 ans	41	31	37
70 ans et +	45	58	52
Tous âges	44	39	42

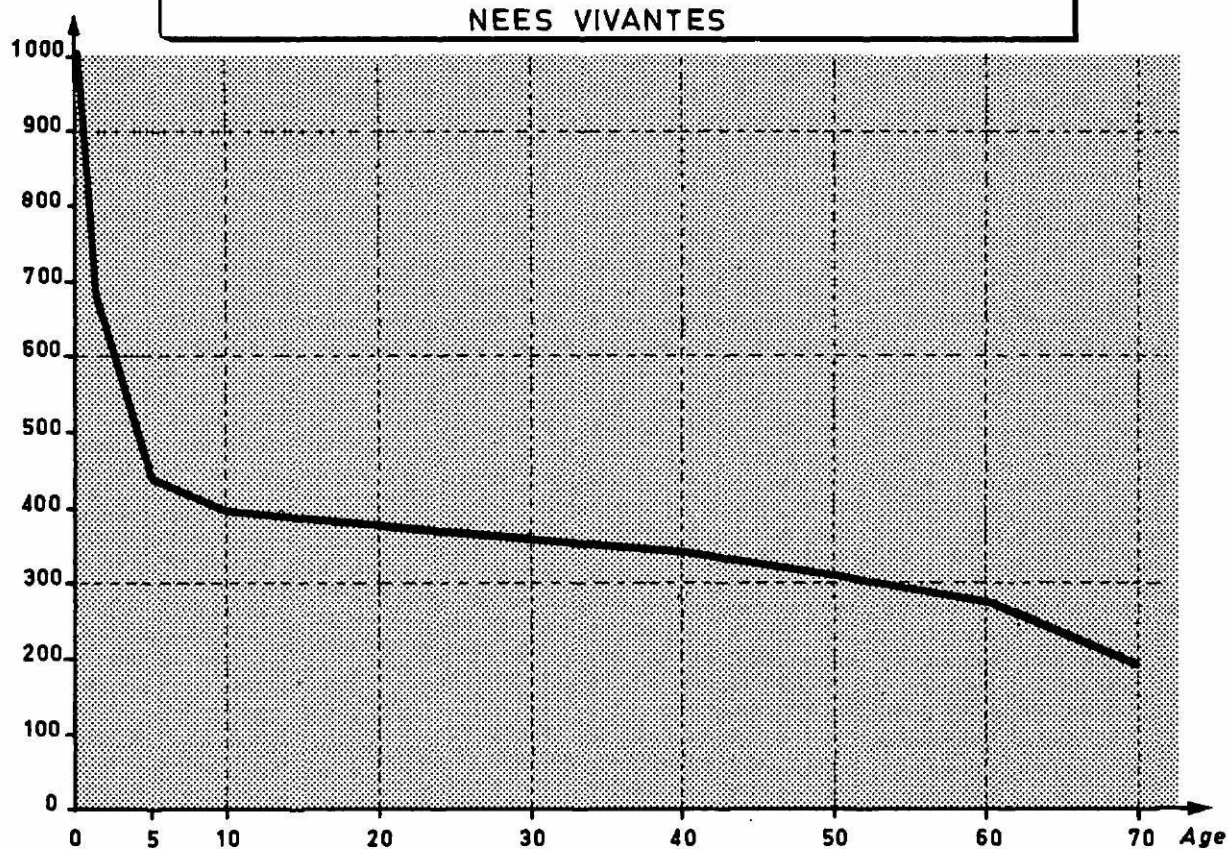
La mortalité infantile élevée apparaît donc ainsi la cause essentielle de la forte mortalité générale observée. La mortalité des adultes et des vieillards est, par contre, relativement faible, peut-être d'ailleurs par suite d'un simple effet de sélection. Peut-être ceci expliquerait-il, s'il était significatif, le fait déjà noté que la proportion d'adultes et de vieillards soit supérieure à celle qui a été observée dans d'autres pays africains.

TABLE DE SURVIE

A l'aide des données sur la mortalité par âge, il est possible de prévoir comment évoluera l'effectif d'une génération dans l'hypothèse où les conditions

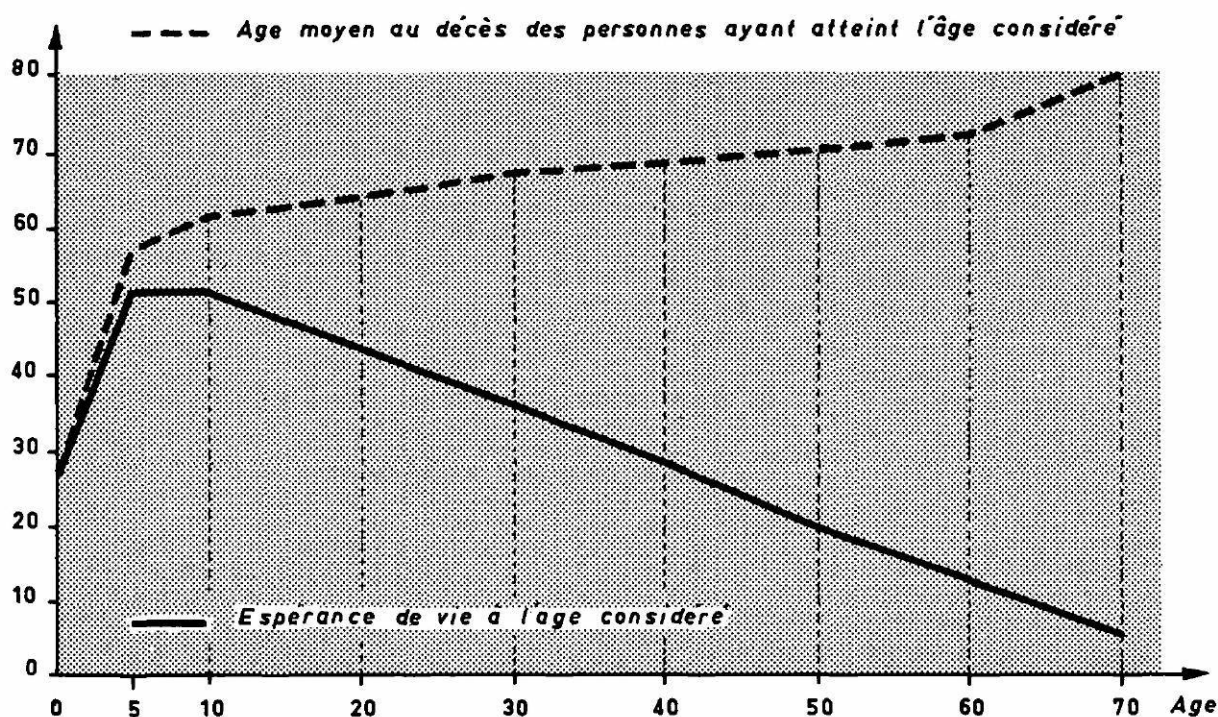
GRAPHIQUE 16

**SURVIVANTS A CHAQUE AGE POUR 1000 PERSONNES
NEES VIVANTES**



GRAPHIQUE 17

ESPERANCE DE VIE



actuelles de mortalité ne changeraient pas. C'est ce qu'on appelle une table de survie. (graphique 16)

Nombre de survivants à chaque âge pour 1000 naissances :

Ages en années	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
0	1000	1000	1000
1	688	737	712
5	438	488	461
10	397	441	417
20	378	425	399
30	358	391	373
40	344	366	353
50	312	346	327
60	278	288	282
70	192	222	206

L'espérance de vie à la naissance n'est que de 26 ans et 11 mois (graphique 17)

Ce chiffre est le plus faible qui ait été trouvé jusqu'ici dans une enquête en pays africain, comme le montrent les résultats suivants :

Guinée	27 ans
Nord Cameroun	33 ans
République Centrafricaine	35 ans
Vallée du Sénégal	37 ans

En raison de la structure de la mortalité qui frappe surtout les très jeunes enfants l'espérance de vie augmente jusqu'aux alentours de la 15ème année pour décroître ensuite.

FECONDITE DES FEMMES

Le taux de natalité indiqué plus haut a été obtenu en divisant le chiffre total des naissances par la population légale ; mais la composition d'une telle population et, en particulier, les proportions de personnes trop jeunes ou trop âgées pour avoir des enfants peuvent varier considérablement d'une région à l'autre.

C'est pourquoi on est amené à étudier la fécondité des femmes en envisageant deux aspects différents :

Fécondité totale des femmes

On a demandé à toutes les femmes ayant dépassé l'âge de 14 ans combien elles avaient eu d'enfants au cours de leur existence :

Nombre total de naissances vivantes par femme :

Age de la femme	Centres urbains	régions rur ^{les} nord	régions rur ^{les} sud	Ens.
14 ans	0,04	0,11	0,02	0,05
15 à 19 ans	0,50	0,61	0,36	0,50
20 à 24 ans	1,62	1,82	1,83	1,80
25 à 29 ans	2,84	3,02	3,38	3,16
30 à 34 ans	3,90	4,06	4,69	4,31
35 à 39 ans	4,22	4,60	5,67	4,98
40 à 44 ans	4,47	4,56	6,40	5,36
45 ans et +	4,86	4,87	6,20	5,41

La dernière ligne est celle des femmes ayant achevé leur période féconde et constitue donc une mesure de la fécondité totale des femmes.

Ce chiffre de 5,4, obtenu pour l'ensemble de la population recensée, est du même ordre de grandeur que celui qui a été observé dans d'autres parties de l'Afrique :

4,9 dans le Nord du Cameroun
 5,3 chez les sédentaires de la vallée du Sénégal
 5,5 en Guinée
 6,2 dans les pays Kabré (Togo).

La différence est nettement marquée entre les régions situées au nord et celles situées au sud du Niger. Ceci est dû à la différence de composition ethnique des deux populations. En effet, on observe, à ce sujet, des écarts importants entre les femmes appartenant aux différents groupes : ces écarts sont analogues à ceux mis en évidence par les taux de natalité.

Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eues, au cours de leur vie, les femmes de plus de 45 ans :

Peul 4,1
 Rimaïbé 5,4
 Bambara 6,1
 Marka 6,2
 Bozo 6,1

Fécondité actuelle des femmes

Le taux de fécondité actuelle est obtenu en rapportant le nombre des naissances au cours d'une année non plus à la population totale (comme pour le calcul du taux de natalité) mais aux femmes de 14 à 49 ans, c'est-à-dire celles qui sont susceptibles de procréer.

Le taux obtenu ici est de 213 pour 1000.

Il est élevé puisque en France le taux de fécondité n'est que de 81 pour 1000. Pour d'autres régions d'Afrique, les résultats sont les suivants (pour 1000 femmes de 14 à 49 ans) :

Nord du Cameroun	148
Sédentaires du Sénégal	194
Guinée	223
Pays Kabré (Togo)	330

Si l'on rapporte les naissances dans les 12 derniers mois à l'effectif des femmes mariées de 14 à 49 ans (à l'exclusion des célibataires, veuves ou divorcées), on obtient un taux de 247 pour 1000 qui représente la fécondité légitime (le nombre des enfants naturels étant d'ailleurs négligeable dans la zone étudiée).

On constate ici aussi de nettes différences de comportement entre les groupes ethniques :

Naissances pour 1000 femmes de 14 à 49 ans

Peul	187
Rimaïbé	218
Bambara	208
Marka	223
Bozo	251

Mais d'autres facteurs influent sur la fécondité, tels que :

la mobilité conjugale. (nous donnons ici des taux par âge car la comparaison du taux global perd de sa signification du fait que les femmes âgées ont évidemment plus de chance d'avoir été mariées plusieurs fois)

Taux pour 1000 femmes

Age	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +
25 à 29 ans	275	189	194
30 à 34 ans	301	188	166
35 à 39 ans	231	166	111

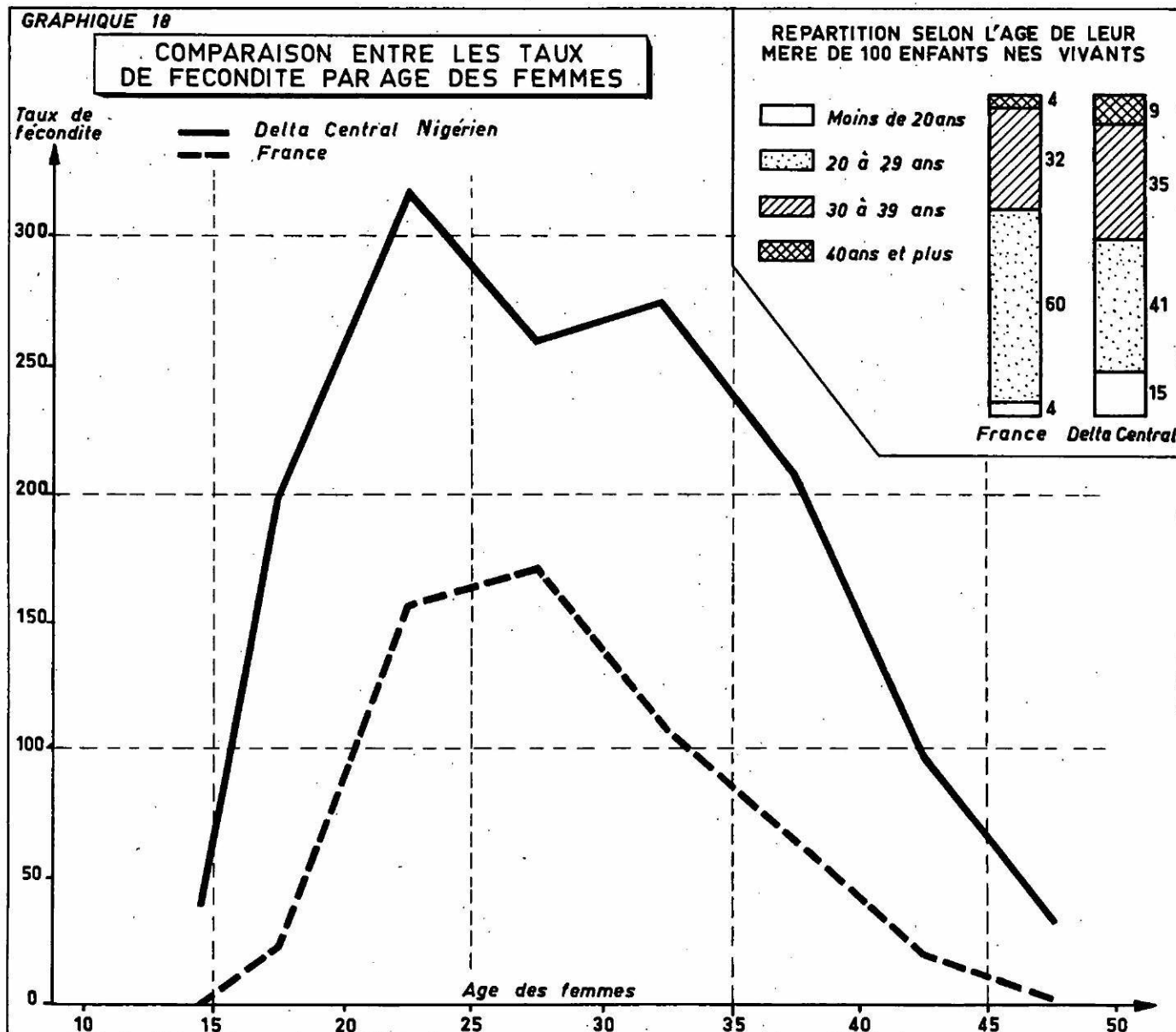
- **la polygamie** - On observe également à tous les âges une fécondité plus faible chez les épouses de polygames que chez les épouses de monogames. Le taux de fécondité actuelle est de 218 pour 1000 chez les premières, contre 264 pour 1000 chez les secondes. L'une des raisons de ces différences est que fréquemment l'époux d'une femme stérile ou bien la répudie, ou bien prend une seconde épouse.

- **la consanguinité** - Fait assez surprenant la fécondité augmente avec la consanguinité (ceci est également vrai pour tous les âges) :

Fécondité des femmes sans liens de parenté avec leur mari : 219 pour 1000
 " " " apparentées à leur mari : 276 pour 1000
 (dont cousins germains : 285 pour 1000)

Taux par âge

On obtient une image plus précise du phénomène en distinguant les femmes d'après l'âge (*graphique 18*).



Nombre de naissances pour 1000 femmes de chaque groupe d'âge :

14 ans	59
15 à 19 ans	198
20 à 24 ans	317
25 à 29 ans	259
30 à 34 ans	275
35 à 39 ans	207
40 à 44 ans	98
45 à 49 ans	32

La courbe correspondant à la France (1955) a été inscrite sur le même graphique.

On voit que la fécondité des femmes françaises est à tous les âges inférieure

à celle des femmes de la zone d'enquête ; en outre, en France, la période de fécondité importante commence plus tard et se termine plus tôt qu'en Afrique ; en France, 92 % des enfants sont nés alors que les mères sont âgées de 20 à 40 ans, alors que cette proportion est ici de 76 % seulement.

Le maximum se situe entre 20 et 25 ans, soit environ 5 ans plus tôt qu'en France.

On notera que la courbe remonte ensuite aux environs de 30 ans. Ce fait est vraisemblablement accidentel et dû soit à la faiblesse des effectifs soit aux erreurs d'observations.

Taux de fécondité cumulés

En additionnant les taux de fécondité actuelle par âge, on obtient une évaluation de la fécondité totale (nombre total d'enfants que les femmes ont mis au monde au cours de leur existence).

Si l'on compare les chiffres ainsi calculés à ceux cités plus haut qui correspondaient au nombre d'enfants mis réellement au monde par les femmes interrogées, on constate que les seconds sont systématiquement inférieurs aux premiers, phénomène constaté généralement dans les autres enquêtes du même genre. Le nombre moyen d'enfants qu'a eus une femme au cours de sa période de fécondité est de 7,0 dans le premier cas, contre 5,5 dans le second.

Cette divergence est due, sans doute, en partie au fait que dans l'interrogatoire rétrospectif on fait appel à la mémoire des femmes pour une période de plusieurs dizaines d'années et que des oublis peuvent se produire.

Mais une autre cause peut être le fait que les chiffres relatifs à la fécondité actuelle traduisent la situation présente tandis que ceux qui se rapportent à la fécondité totale découlent des situations passées. Il est, en effet, possible que l'on assiste actuellement à une augmentation de la fécondité des femmes, due à deux causes :

- les progrès de l'hygiène diminuent le nombre des avortements et des cas de stérilité,
- les interdits traditionnels proscrivant les rapports conjugaux pendant l'allaitement tendent à être moins respectés, ce qui diminue l'intervalle entre les naissances.

Enfin, il faut aussi tenir compte du fait que la fécondité "passée" n'est étudiée qu'à partir des femmes survivantes ce qui peut introduire un biais dans l'étude de cette fécondité.

Taux brut de reproduction

On définit ainsi le nombre total de filles mis au monde par chaque femme dans les conditions actuelles de fécondité aux différents âges et en faisant abstraction de la mortalité qui frappe les femmes jusqu'à la fin de leur période de fécondité.

Il est ici de 3,5. C'est à peu près le même qu'en Guinée.

Remplacement des générations - Taux net de reproduction

Si l'on tient compte de la mortalité qui frappe les femmes entre leur naissance et la fin de leur période féconde, on obtient le taux net de reproduction qui est le nombre de filles auxquelles donnera naissance une génération de 1000 femmes.

Ce taux est ici de 1,38 ; c'est, pour l'Afrique, un taux assez faible.

On trouve en effet :

1,3 dans le nord du Cameroun	1,6 chez les sédentaires de la vallée du
1,4 en République Centrafricaine	Sénégal
1,6 en Guinée	1,7 chez les Kabrés du Togo

DONNEES COLLECTIVES

~

FAMILLES

La cellule familiale, dans la région étudiée, est en moyenne de dimensions restreintes.

La famille moyenne occupe 2,2 cases, comprend 1,4 ménage (le ménage étant défini comme l'unité formée par un homme, ses épouses, ses enfants et, éventuellement, d'autres personnes non mariées vivant avec lui) et 6 personnes au total.

Le graphique 19 traduit la répartition des familles suivant la taille (nombre total de personnes).

Taille des familles	% du nombre de familles	% du nbre de personnes
- de 5 personnes	47 (a)	20
5 à 9 personnes	36	40
10 à 14 personnes	11	21
15 à 19 personnes	4	10
20 personnes et +	2	9
	100	100

(a) dont 10 comptent une seule personne.

Chefs de famille

84 % des chefs de famille sont des hommes dont la répartition par situation matrimoniale est la suivante (pour 100 hommes chefs de famille) :

célibataires	4	veufs	2
monogames	67	divorcés	1
polygames	26		

16 % des chefs de famille sont des femmes.

La majorité des femmes chefs de famille sont des veuves (55 %) ou des divorcées (5 %) mais il y a 40 % de femmes mariées chefs de famille ; il s'agit, dans la majorité des cas, d'épouses de polygames dont le mari a sa résidence principale hors de la "concession" de la femme en question.

Age des chefs de famille

La répartition est la suivante (pour 100 personnes) :

	Hommes	Femmes	Ensemble
- de 30 ans	7	2	9
30 à 39 ans	19	2	21
40 à 49 ans	21	3	24
50 à 59 ans	16	3	19
60 ans et +	21	6	27
Total	84	16	100

Près de la moitié des chefs de famille ont passé la cinquantaine. (graphique 20).

MENAGES

Taille

Le ménage moyen groupe 4,3 personnes avec des variations assez faibles suivant la zone d'habitat :

Centres urbains : 4,1

Régions rurales : 4,3

et un peu plus fortes selon la région géographique :

Nord du Niger : 4,1

Sud du Niger : 4,5

La répartition (%) des ménages et des personnes suivant la taille du ménage se présente comme suit :

Taille du ménage	Nombre de ménages	Nombre de personnes
2 personnes (1)	22	10
3 -	23	16
4 -	19	19
5 -	14	17
plus de 5	22	38
	100	100

(1) les personnes "isolées" ayant été rattachées au ménage de la même concession du plus proche parent, les ménages comportent 2 personnes au moins, contrairement aux concessions qui peuvent comprendre une seule personne.

Structure

Sensiblement identique pour les centres urbains et les zones rurales, la structure de ces ménages se répartit comme suit (pour 100 ménages au total) :

- l'homme, son épouse et leurs enfants	49
- l'homme, ses épouses et leurs enfants	9
- l'homme, sa ou ses épouses, leurs enfants et d'autres personnes .	18
- ménages sans le mari	10
- ménages sans la ou les épouses	9
- ménages sans aucun des conjoints	5

100

Il en résulte que trois ménages sur quatre sont des ménages "complets", c'est-à-dire comprenant l'ensemble des conjoints.

Nombre d'enfants

Pour l'ensemble des ménages, le nombre moyen d'enfants est de 1,8 avec 25 % des ménages sans enfant, 50 % avec 1 ou 2 enfants et 25 % avec 3 enfants ou plus.

C'est naturellement parmi les ménages polygamiques complets que le nombre d'enfants est le plus élevé : 3,1 en moyenne contre 1,6 parmi les ménages monogamiques complets. Les ménages incomplets n'en possèdent pour leur part que 0,9 en moyenne pour ceux où le mari est seul, contre 1,6, soit le même nombre que les ménages, monogamiques pour ceux où la femme est seule.

